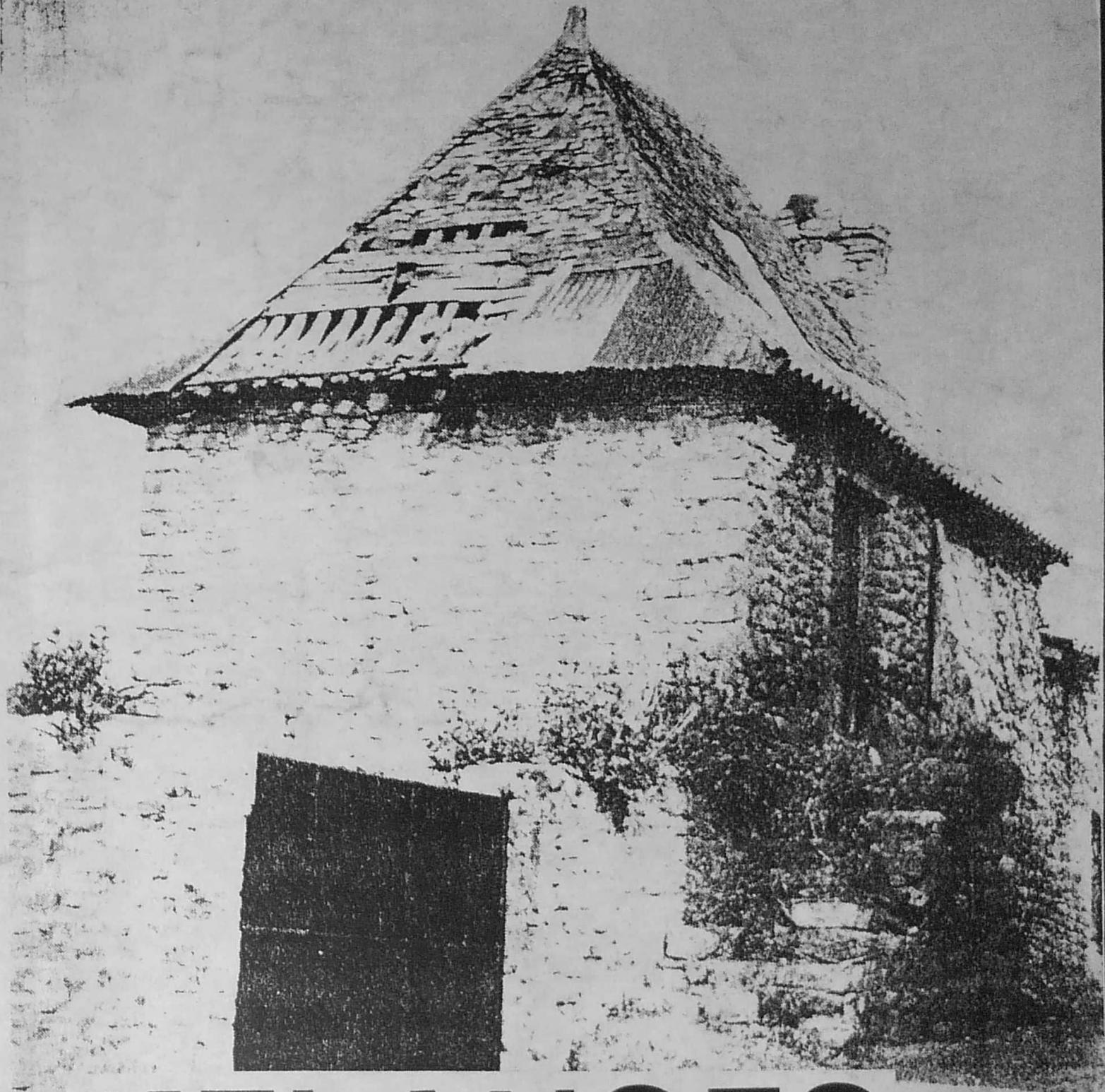


CHRONIQUE
DE LA
**SOCIETE D'HISTOIRE
DU PAYS DE KEMPERLE**

NOUVELLE SERIE N°22 1ER MARS 1998



MELANGES

QUIMPERLE TON PATRIMOINE FOUIT LE CAMP

Nous venons d'apprendre l'autorisation accordée par l'architecte des Bâtiments de France, d'abattre le « Pavillon de Preinsac » situé en retrait de la rue du Gorréquer. Nous ne pouvons bien-sûr que prendre acte d'une décision qui trouve son origine dans la compétence doublée de l'autorité.

Deux doctrines semblent coexister pourtant, l'une selon laquelle la restauration d'un monument doit être envisagée avec l'a priori de son utilisation future, l'autre - heureusement appliquée dans le cas de la somptueuse remise en état des communs à pans de bois de Kernault - qui affirme que la qualité même d'une construction est à prendre en première considération. Dans l'ouvrage paru en 1990, et consacré aux « Rues du Château et du Gorréquer » nous avons évoqué le « Pavillon de Preinsac », dernier survivant de ces petites constructions de plaisance, campées dans leur jardin, aux abords de la ville, par les gens aisés d'alors. Celui-ci existait au début du 17ème siècle et appartenait aux Denizo, les « seigneurs » du manoir - heureusement préservé - de Kerlavarec, en Tréméven.

Peut-être aurait-on pu en faire une maison de quartier, un lieu de rencontre pour les jeunes ou pour les plus anciens. Sa destinée était d'aller rejoindre dans le catalogue des occasions manquées les halles de Haute-ville, la chapelle du Gorréquer et la maison natale de Théodore de La Villemarqué.

Y. B.

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO :

Alain PENNEC :

**LE CINEMA A QUIMPERLE,
2ème partie et fin**

Yves BELLANCOURT :

**UNE VIEILLE DEMEURE QUIMPERLOISE
au 17, rue Ellé : LA MAISON EGLEU**

Yves BELLANCOURT :

**UNE VIEILLE DEMEURE
DE LA RUE DU CHATEAU
au 2, rue Brémond d'Ars.**

Ronan PERENNOU :

LES STATUES DE SAINT-JACQUES

X.

LE MARQUIS DE BREMOND D'ARS - MIGRE

Alain PENNEC :

**COLLOQUE SUR L'ABBAYE
DE SAINTE-CROIX**

LE CINEMA A QUIMPERLE

2 ème partie et fin

ENTRE LES DEUX GUERRES

par Alain PENNEC.

Cette brève étude ne vise pas à une analyse approfondie de la question. Il s'agit plutôt d'évoquer quelques aspects du cinéma à Quimperlé, de retrouver quelques dates clés de son évolution, ceci à partir de la lecture du journal quimperlois, l'Union Agricole et Maritime (UAM), journal sérieux d'informations mais conservateur, et en tenant compte également de travaux d'étudiants sur les loisirs entre les deux guerres à Quimper et à Quimperlé. L'analyse d'autres sources, la collecte de témoignages oraux auprès de témoins directs apporteront sûrement des compléments, notamment de vécu, à ce qui reste aujourd'hui encore un aspect essentiel de la culture du XX ème siècle.

LE CINEMA HONORE DANS LES ANNEES 20 : UNE PREPONDERANCE INCONTESTEE

Les années d'immédiate après guerre dans l'UAM apportent peu de renseignements sur les films diffusés à Quimperlé. Si le cinéma continue certainement d'animer la salle Honoré, elle accueille également d'autres activités :

- d'abord des conférences : le 16 avril 1919, Emile Kahn, agrégé de l'université, membre du Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen vient de Paris débattre de "la Paix et la Société des Nations". En décembre 1920, c'est l'Association Nationale pour l'Organisation de la Démocratie (A.N.O.D.) qui rassemble 200 sympathisants plutôt progressistes autour de l'orateur Paul Bornes.

- il y a surtout les pièces de théâtre. Prolongeant une tradition ancienne, le théâtre constitue encore une animation culturelle importante. C'est le principal divertissement - hors loisirs de plein air - proposé par les deux patronages religieux. Associé à la musique ou à la danse, autour de thèmes éclectique : théâtre classique, pièces de boulevard et naturellement thèmes religieux, il représente pour l'Eglise une école de formation sociale, morale, religieuse et artistique, où les jeunes apprennent à se présenter, à parler et à vaincre le trac. Des représentations sont offertes dans ce cadre, celui des patronages, pendant toute l'année. Mais à l'Ecole Primaire Supérieure de Filles, la représentation de pièces d'auteurs classiques est également à l'honneur 2 à 3 fois par an. L'existence d'un public déjà sensibilisé à cette forme artistique, explique sûrement la décision de Victor Honoré de jouer la carte du théâtre.

Le 27 septembre 1924 est inauguré le théâtre Honoré (qui s'appellera pendant quelques années le Ciné Théâtre Honoré). La salle à cette occasion est rénovée et "tous ont pu admirer l'encadrement de la scène, ses mascarons aux pâtes tendres et le rideau et les décors dûs au pinceau de M. Danilo de Vannes. Ils se sont réjouis des commodités de l'estaminet dont aux entr'actes les portes s'entrouvent" (UAM 11/10/1924)

Pour cette première, des artistes quimperlois s'intégrèrent à la troupe d'acteurs du théâtre de Brest dans des scènes variées d'opérettes, plus ou moins bien interprétées selon le journaliste. Evidemment les tarifs de ces spectacles étaient bien plus élevés que ceux du cinéma (autour de 10 frs ou plus sans doute), ce que regretta également l'U.A.M. Mais une vraie saison de théâtre était lancée, à raison d'une moyenne d'un spectacle "de gala" par mois.

Le 13 octobre, V. Honoré engagea la troupe au complet des artistes de théâtre Apollo de Nantes. Après une autre représentation le 15 novembre, c'est la troupe de la Porte Saint-Martin forte de 18 artistes qui interprète "Madame Sans-Gêne" le 15 janvier devant un public nombreux. Lui succéda le mercredi 18 février la pièce "Si j'étais Roi", interprétée par la Tournée Verd'hus "réputée dans toute la région". En fait, Quimperlé était loin d'être une exception et de nombreuses tournées parisiennes ou régionales animaient de très nombreuses petites et moyennes villes de province.

Les représentations théâtrales se prolongèrent les années suivantes, preuve qu'un public fidèle existait sur Quimperlé. En décembre 1925, on relève deux spectacles : l'un "Michel Strogoff" du théâtre du Châtelet, l'autre "Mon curé chez les riches" du théâtre Sarah Bernard, toujours de Paris. La saison de 1930-31 prévoit encore 6 représentations.

Le dynamisme de Victor Honoré se manifeste aussi naturellement pour le cinéma qui constitue le but premier de sa salle:

- il organise ou accueille des soirées spéciales, comme le 11 novembre 1924, à l'occasion de la fête de l'Armistice, et à l'intention des pupilles de la Nation (pendant que "leurs subrogés tuteurs festoient longuement au restaurant Chauvel tout proche") ou, le 8 janvier 1925, sous le contrôle de la Municipalité, au profit des victimes des grandes inondations de janvier 1925, soirée qui malgré une assistance clairsemée, rapporta cependant 1118 frs. A noter que pour cette soirée, le cinéma Honoré était particulièrement bien choisi, car il avait été lui-même inondé par un débordement du Douardu en février 1923, avant de l'être à nouveau le 17 janvier 1925, puis le 31 décembre 1925. Le recouvrement récent, en face du cinéma, d'un ruisseau trop étroitement canalisé, fut jugé responsable du ralentissement de l'écoulement des eaux.

- il propose des films à grand spectacle : par exemple les 7 et 8 février 1925, le célèbre "Christus", déjà montré en août 1918, "superbe reconstitution de scènes bibliques qui attire toujours la grande foule"; en novembre 1925 "Monsieur Beaucaire", "film incomparable", "le plus artistique de l'année qui fit un triomphe lors de sa présentation à Paris, salle Mogador où avait été invité tout le monde des lettres et des arts", "film à l'interprétation remarquable où rayonnent les fameux Rudolph Valentino et Bébé Daniels, qui à eux seuls sont tout un programme"; le 23 janvier 1926 "le film gigantesque les Dix Commandements", spectacle étonnant vraiment inoubliable, etc ...

Ces annonces traduisent toujours, on le voit assez, la parfaite maîtrise dans l'art d'attirer les spectateurs. Avec efficacité si l'on sait qu'il valait mieux louer sa place quelques heures, voire quelques jours à l'avance si l'on voulait être sûr de n'être pas refusé; c'était alors la règle générale. Un autre élément contribuait à retenir les spectateurs : les films à épisodes; les 30 et 31 janvier 1926, passe ainsi le premier épisode des "Deux Gosses", comédie dramatique, adaptation d'un succès théâtral. Mais ce sont surtout les petits films de première partie qui distillent ainsi le suspense à la semaine : le 7 novembre 1925, les Quimperlois peuvent ainsi connaître le dénouement de la "Maison du Mystère" dont c'est le 10ème et dernier épisode !

Il faut imaginer tous ces films muets accompagnés selon les cas, de bruits, de sonorités, de chants, d'un pianiste et pour les films à grand spectacle comme les Dix Commandements, par un véritable orchestre !

La séance de cinéma fait donc précéder le film principal par 2 ou 3 petits films très variés : il y a souvent un documentaire qualifié de "plein-air" la Grande Féria à Séville, En Railway au Pays de Galles, Aux environs de la Havane, Les Étrennes à travers les Ages par exemple; des "Comédies gaies ou dramatiques" souvent ! ça colle, l'accordeur, jeunesse, un paria, un débrouillard ... Les films d'actualité n'apparaissent qu'à la fin des années 20 : comme le 20 septembre 1929 : "Le Tour de France 1929 : les cinq premières étapes" et les actualités "classiques", d'origines variées : le Paramount Journal le 20 septembre 1929, mais Fox Movietone en 1931. On peut noter l'origine américaine de ces productions.

De même parmi les longs métrages, dont on a déjà relevé le caractère éclectique (Amour, Aventure, Religion, Histoire), les films hollywoodiens apparaissent assez nombreux : par exemple, le 1er janvier 1924 "Enchantement, comédie féerique de Marion Davies" ou le 24 octobre 1925 "L'Enfant de Cirque : le meilleur film de Jackie Coogan, le petit prodige du "Kid".

Cette qualité de la programmation jointe à la variété des spectacles et à l'antériorité de l'installation renforçaient la réputation du cinéma Honoré sur la place Quimperloise. Ce qui explique sans doute l'échec de tentatives d'installations extérieures à Quimperlé, telle celle du Quimpérois bien connu Louis Le Bourhis, organisateur de tournées cinématographiques et de spectacles variés à travers toute la Cornouaille : le 11 septembre 1920 l'UAM révèle la rareté du public au cinéma Filliodeau (?) pour le spectacle musical de la tournée des Grands Music Halls Parisiens de Quimper (direction Le Bourhis).

Mais le cinéma Honoré n'était pas le seul à Quimperlé. Il y avait également les cinémas des 2 patronages : en Haute-Ville les Jongleurs de St-Michel dont la salle était située rue Langor, et en Basse-Ville, la Salle St-Colomban, siège de l'Avant-Garde. Le cinéma n'était à vrai dire ici que l'une des très nombreuses activités proposées et évoquées plus haut.

Quimperle 27/10/23

Conférence d'un Missionnaire. —

Mardi 23 au patronage N. D., mercredi 24 à Saint-Colomban, le R. P. Perbal, O. M. I. a donné, au milieu du plus vif intérêt, des conférences, avec projections, sur les missions des Oblats, au Natal, au Basutoland, et dans le vicariat du Sud-Afrique. D'un organe très agréable, le Père a présenté ces populations inconnues pour la généralité de ses auditeurs, et a fait défiler sur l'écran maint type original, depuis les lépreux rongés de l'affreuse maladie, et dont les souffrances sont consolées par le dévouement du prêtre catholique, jusqu'aux missionnaires eux-mêmes, en passant par les sorciers, et les rois nègres. L'un de ceux-ci présentait le type du gentleman farmer anglais. Le conférencier nous dit la grande part de la France et particulièrement du diocèse de Quimper, dans ce travail d'évangélisation. Il évoque les noms de Pierre Gourlay, de Quimperlé, en congé ici, il y a trois ans, du P. Guitcher, de l'île de Selin, de feu le P. Le Bihan, de Saint-Thégonnec, vrai pionnier de la civilisation. Le diocèse de Quimper, le second après Metz, a donné aux oblats 133 sujets, dont 90 actuellement vivants répartis sur toute la surface du Globe : au sud Afrique, à Ceylan, au Canada, chez les Esquimaux.

On reste étonné de tant de dévouement, de souffrances matérielles endurées pour l'amour du Christ, et puis on est heureux de voir ces vaillants compatriotes, réussissant dans leur œuvre de conversion et de civilisation, avec de tout petits moyens. Alors que par exemple, les missionnaires catholiques allemands élèvent de véritables cathédrales, les nôtres doivent se contenter d'oratoires de boues desséchées, ou de baraquements recouverts de tôle ondulée, ce qui en fait, dans ces climats, de véritables fournaises. Cela vient de la totale incompréhension par les Français de leur propre intérêt, car là où passe le prêtre, passera le colonisateur. Les méurs des indigènes n'ont pas été sans susciter le rire des auditeurs, tout particulièrement le goût manifesté pour l'emploi de la boue de vache sous toutes ses formes... même pour la toilette féminine...

Quimperle 14/11/25

À Patronage Saint-Colomban. —

Le vendredi 6 novembre, le patronage Saint-Colomban, a repris ses conférences mensuelles auxquelles sont convoqués spécialement avec les membres actifs de l'Œuvre, leurs parents et les membres honoraires. Malgré une pluie incessante, 150 personnes se trouvaient réunies dans la salle, à 8 h. 15, quand M. Mélançon ouvrit la séance par un court exposé des principaux faits religieux de l'année. Après lui, M. Colvix, professeur, à l'école libre, fit une conférence très intéressante et très documentée sur la Grande Pyramide de Chéops à Gizeh en Egypte. Les considérations qu'il fit à ce sujet, qui s'inspirent d'un ouvrage récent de M. l'abbé Moreux, nous montrèrent que les Égyptiens étaient déjà arrivés à un degré de civilisation matérielle très avancé. Des projections reproduisant les principaux monuments antiques de l'Égypte vinrent illustrer sa conférence. Une autre série de vues expliquées par M. Mélançon, firent défiler devant nos yeux les défenseurs de la foi à travers les siècles et nous montrèrent les luttes que l'Église eut à soutenir depuis sa naissance, pre que nos jours pour conserver sa liberté et d'où elle sortit toujours victorieuse.

M. Le Curé-Archidiacre tint à profiter de cette première réunion pour encourager les assistants à revenir plus nombreux encore aux conférences du 1^{er} vendredi dont il fit ressortir l'utilité.

Les films présentèrent la séance au film documentaire qui nous transporta en Terre Sainte, et un film comique qui nous montra comment on devient un boxeur émérite.

Tous les assistants ont été enchantés de cette soirée et ont pu constater que l'appareil de cinéma et projections, qui avait besoin d'être réglé, est désormais au point. Lors de la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 4 décembre, se sera parfait.

— La 1^{re} séance payante de cinéma pour laquelle le Patronage St-Colomban s'est assuré un film très intéressant aura lieu dans le courant de décembre.

le 31/10/25

JEANNE D'ARC, grand film patriotique et religieux. — Le film qui sera projeté mardi et mercredi à Quimperle a remporté partout le plus grand succès. Pendant tout l'été il a fait l'admiration des baigneurs sur la plage bretonne. La population bretonne l'a applaudi tous les soirs depuis quinze jours.

C'est un film rigoureusement historique. La vie merveilleuse de notre héroïne nationale y est représentée dans des scènes grandioses et pathétiques. Plusieurs épisodes ont été filmés dans les châteaux historiques de Bretagne.

Les batailles d'Orléans et de Patay, réalisées par des centaines de figurants, sont d'une ampleur et d'un mouvement incomparables.

La scène du bûcher est d'un réalisme angoissant.

La vie de Jeanne d'Arc est répartie en cinq époques avec prologues et conclusion.

Le bénéfice de cette séance est destiné à l'achèvement de la basilique nationale de Domrémy. Commencée depuis 41 ans, elle doit être enfin consacrée l'an prochain. Mais il manque encore près d'un million pour terminer ce monument tardif de la reconnaissance française. Les Quimperlois tiendront à venir nombreux assister aux séances où sera donné ce film magnifique.

Le mardi 3 novembre, au Patronage Saint-Michel; le mercredi 4 novembre, au Patronage Saint-Colomban, à 20 heures.

Prix des places: Premières 3 francs; secondes 2 francs; enfants 1 franc.

Conférence au Patronage Saint-Colomban. — Le vendredi 6 novembre, à 8 heures, le Patronage St-Colomban reprendra le cours de ses conférences avec projections, commencées depuis 3 ans. Une première conférence sera faite sur les Pyramides d'Égypte; une deuxième sur les Martyrs des droits de l'Église. La séance se terminera par un film documentaire: le Congrès de la Jeunesse catholique de Strasbourg et un film comique: *Crabe boxeur d'occasion*. Séance gratuite; une quête sera faite pour subvenir aux frais de la réunion. Des chaises seront réservées à ceux qui possèdent des cartes de membres honoraires du Patronage ou des cartes de membres de l'Union Catholique.

Il semble que des séances régulières de cinéma vers 1924 / 1925 aient été précédées vers 1922 de projections diverses illustrant des conférences (de missionnaires notamment), autre point fort de ces patronages.

Le cinéma des Jongleurs paraît alors plus actif que la salle St-Colomban. Mais quand les deux patronages fonctionnent en même temps, ce sont les mêmes conférences et les mêmes films qui sont projetés successivement dans les deux salles. Comme au cinéma Honoré, le long-métrage est précédé de films documentaires variés (Tunis, Dans les fjords norvégiens ...) Mais ici comme pour les "comédies" de première partie ou pour les longs-métrages, la dimension religieuse ou morale des thèmes retenus est nette :

parmi les documentaires : Congrès de Jeunesse Catholique à Strasbourg

parmi les comédies moins nombreuses que les drames semble-t-il :

(c)	(d)
	"Avec les Loups" (d)
	"La Montre Brisée" (d)
	"Bout de Zan" (c)
	"La Gamine" (c)

parmi les longs métrages : "Victime" (l'histoire d'un prêtre victime du secret de la confession)
"Jeanne d'Arc"

Dans les années 20, une apparente absence de concurrence semble de mise entre les cinémas catholiques et le cinéma privé Honoré. Comment l'expliquer ?

D'abord par la supériorité de l'offre du cinéma Honoré ; disposant d'une saison plus longue, ce cinéma spécialisé est bien mieux équipé que les salles paroissiales : Il est chauffé et dispose de fauteuils, quand la salle St-Michel n'est pourvue que d'un poêle "dont la douce chaleur ne rayonne sans doute pas jusqu'à l'entrée" et offre "des chaises non alignées"(UAM 26/12/1925).

La mentalité ne semble pas encore sensibilisée aux polémiques cinématographiques; l'UAM et les milieux conservateurs limitant plutôt leurs attaques au plan politique contre les rad' soc' de la municipalité Le Louédec ou du gouvernement du cartel des gauches (1924/1926). Un modus vivendi semble exister, même si une certaine rivalité est parfois perceptible : par exemple lorsqu'est créé en novembre 1922 un patronage laïc, "l'Éssor Quimperlois", face aux deux patronages catholiques plus anciens (l'Avant-Garde remonterait à 1911 et le patronage St-Colomban à 1893 même).

Les années 30 vont apporter des changements notables à cette situation.

LES ANNEES 30 :

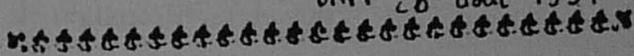
LE CINEMA PARLANT ET L'OFFENSIVE DES MILIEUX CLERICAUX

- LE CINEMA PARLANT

Le cinéma renforce alors son impact sur la société.

Des améliorations techniques y contribuent. L'introduction du cinéma parlant constitue une véritable révolution. Honoré après y avoir longtemps réfléchi, (dès septembre 1930, l'UAM rappelle "qu'on nous parle aussi d'une surprise de sonorité" pour la saison à venir, "mais chut !" ...) procède à l'inauguration le 3 septembre 1931 du "Palais du Parlant", doté d'un poste sonore et parlant".

UAM 28 août 1931



Cinéma Honoré

« LE PALAIS DU PARLANT »

Jendi 3 --- Vendredi 4 --- Samedi 5
soirée à 20 h. 30
Dimanche 6 matinée et soirée

UN TROU DANS LE MUR

100/100 parlant français

BON APPETIT

sketch interprété par Dréan

CHANSONS

interprété

par Saint-Granier et Burnier

L'ARLESIENNE

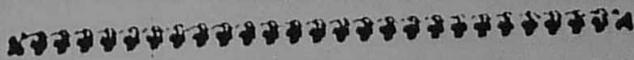
partie d'orchestre

exécutée par l'orchestre Paramount
(visible à Pécran)

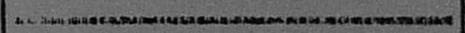
LE DEFILE DES MARTIENS

dessins animés sonores

Actualités, fox movietone sonore
et parlant



UAM. 18 septembre 1931



Cinéma Honoré

« LE PALAIS DU PARLANT »

Jendi 17, vendredi 18, samedi 19,
dimanche 20

Actualités sonores et parlantes :
BOUY VIOLONISTE,
A TOUTE VAPEUR

et
MA COUSINE DE VARSOVIE

d'après la comédie de Louis VERNEUIL
100 % parlant français

Entrée endiablée ! Musique exquise !

A Quimper, Louis Le Bourhis avait inauguré un tel cinéma, à l'Odéon Palace, 7 mois seulement auparavant, dotant ainsi le chef-lieu du département de la troisième salle de cinéma parlant de Bretagne. On peut donc souligner aussi la précocité de Quimperlé, qui devançait Vannes, Saint-Brieuc etc ...

Après deux ans de sommeil, le cinéma paroissial inaugura à son tour le parlant dans sa nouvelle salle, celle du Pax, ex-salle St-Colomban, le jeudi 12 octobre 1933. Le cinéma des Jongleurs de Notre-Dame en poursuivant ses projections de muet était condamné à terme ; malgré des tarifs deux fois plus bas : 3 frs pour une première, 2 frs pour une second et demi-tarif pour les enfants, - alors que pour le Pax, il fallait déboursier : 6 frs pour une première, 4

frs pour une seconde, 3 frs pour une troisième et demi-tarif pour les enfants de moins de 12 ans, - la désaffectation du public limitait le nombre de séances à 2 par semaine, le samedi en soirée à 20 h 30 et le dimanche en matinée à 16 h, quand les cinémas Pax et Honoré avaient accru leur offre à 4 séances : le jeudi soir (pour Honoré), le vendredi soir (pour le Pax), le samedi soir, le dimanche en matinée (14 h pour Honoré, 16 h pour le Pax) et le dimanche soir.

En 1937, la salle des Jongleurs n'est plus mentionnée dans la presse. Et en août 1938 la fusion des 2 patronages entérine la spécialisation des salles :

- répétitions de musique rue Langor,
- cinéma, conférences et sports à St-Colomban, dont la salle fut l'objet de multiples améliorations : réaménagée et décorée en 1939, elle bénéficia aussi d'une meilleure sonorisation grâce à l'achat de 2 hauts parleurs et à la mise en place d'un dispositif permettant le réglage direct du son.

Le succès du cinéma parlant fit d'autres victimes, comme le théâtre. Si des représentations se maintinrent auprès des patronages et des écoles, il semble qu'elles furent toutefois moins nombreuses. A la salle Honoré, les tournées se firent également plus rares, et le qualificatif de théâtre disparut. La popularité du cinéma parlant, son "star system", ses tarifs bon marché (une place équivalant selon des témoignages au prix d'une douzaine d'œufs ou d'une heure de salaire d'un ouvrier non qualifié) quand les tarifs des spectacles théâtraux étaient deux fois plus élevés, et peut-être aussi de nouvelles habitudes d'une consommation culturelle plus passive, moins interactive, constituent des facteurs possibles d'explication.

- UN NOUVEAU CONTEXTE

Le cinéma devint également dans les années 30 un nouveau terrain d'affrontement entre les clercs et les autres. De plus en plus consciente de son impact considérable sur le public, dans un nouveau contexte de déchristianisation liée aux mutations économiques et sociales en cours, l'Église organise méthodiquement son action pour dénoncer les dangers de perversion des âmes des "mauvais" films. Comme le déclare en 1933 le Cardinal Van Roey de Malines, déclaration largement reprise dans de multiples bulletins paroissiaux, l'Église veut faire usage, "pour accomplir sa mission, de tous les moyens de propagande et de pénétration que le monde moderne met à la disposition des hommes. Parmi ces moyens, un des plus efficaces est sans contredit, le cinéma". Le Pape Pie XI lui-même insiste sur cette question dans l'encyclique "Vigilanti Cini" le 21 décembre 1934.

Les objectifs étant ciblés, l'Église se donne les moyens de ses ambitions : un réseau de salles, dites de cinéma familial est développé, pour y passer un cinéma "sain et moral", sélectionné par la Fédération des Associations des Cinémas de l'Ouest (F.A.C.O.) regroupant les patronages catholiques, et par une Centrale catholique du Cinéma et de la Radio (C.C.R.), placée sous l'autorité de l'épiscopat ; le premier numéro de la revue "Fiches de Cinéma" paraît le 7 octobre 1934. Elle établit le synopsis, la cote morale et les critiques des films. Elle propose la censure de certains passages de films douteux et condamne d'autres sans appel.

L'exemple des coupures du film "Dactylo se marie", proposées par la FACO, est assez instructif.

1ère coupure : scènes où les dactylos attendent d'être embauchées : "c'est une exposition de jambes dont on peut se passer".

2ème coupure : les paroles d'un personnage. "Je peux en disposer à ma guise, sauf avec les femmes de moeurs légères".

3ème coupure : scènes du voyage de nocce en bateau. Supprimer les scènes : "où les jeunes gens sont en peignoir pour entrer dans leur chambre", "quand ils jettent leurs peignoirs" et "quand on voit les jambes nues de la femme".

4ème coupure : "supprimer la présentation de l'enfant nu devant le public pour déterminer le sexe."

Enfin, il est conseillé aux directeurs des oeuvres de refuser la grande affiche de ce film, jugée indécente.

Monseigneur a aussi regretté l'existence de "certaines affiches, certaines reproductions photographiques ou de titres suggestifs qui font naître des appétits charnels chez ceux qui les lisent". (Archives Diocésaines)

Quant au film l'"Equipe", film avec Ch. Vanel : "La scène du beuglant, jugée très répréhensible est réduite au minimum" et "ne peut être vue par les enfants ou les jeunes personnes".

L'évocation de l'évêque permet de rappeler qu'il s'agit de Mgr Duparc (dont la famille était liée à Quimperlé) évêque de Quimper depuis 1908, connu pour son intransigeance et son prosélytisme, auteur en 1932 d'une lettre pastorale célèbre, condamnant sans appel les bals et menaçant carrément d'excommunication les tenanciers de salles de bals. On comprend qu'un tel prélat ne pouvait qu'encourager l'action de l'Eglise sur le cinéma dans le département.

L'aspect religieux et moralisateur des projections est accentué ; les films proposés au Pax illustrent cette évolution : on relève par exemple en octobre 1935 que le long métrage "Les Deux Orphelines" est précédé par un grand documentaire sur Lourdes. Autre drame moral en mai 1938 : "La Porteuse de Pain". En mai 1937 à "Rouletabille Aviateur" succède la semaine suivante, "L'Appel du Silence", consacré à la "sereine et pacifique figure de Charles de Foucauld. Cette liaison évangélisation-colonisation était également évoquée dans le film "Itto" consacré à la pacification du Maroc par Lyautey. A la mi juin 1935, en première partie, est proposé un film sur les Grandes Fêtes Jubilaires de Lourdes et en deuxième partie "Le Vrai Visage du Vatican". Les séances sinon commencent toujours par les actualités, d'origine française "Pathé" ou "Eclair Journal". Des actualités locales sont également parfois montrées : en septembre 1936, elles portent sur la Kermesse de l'Avant-Garde à Keransquer, le Circuit de l'Ouest à Quimperlé, les Danserien Kerne (Cercle Celtique de Quimperlé) à Plougastel Daoulas, le Gorsedd de Guéméné et le Marché aux Bestiaux du vendredi à Quimperlé, le tout sur fond musical de disques bretons. On peut se demander ce que sont devenus aujourd'hui ces précieux témoignages filmiques.

14 juin 1935

LE VRAI VISAGE DU VATICAN

(JUBILAEUM)



Le beau film qui passera sur l'écran de Saint-Colomban
les 14, 15 et 16 Juin

CINÉ - PAX

Le Cinéma Parlant Familial
Salle St-Colomban - Quimperlé

Vendredi 14 Juin,
Samedi 15 Juin :
soirée à 8 h. 30

Dimanche 16 Juin
matinée à 3 h. 45
soirée à 8 h. 30

GRAND GALA DE CLOTURE

Première partie :

Actualités-Eclair-Journal

Betty, Fermière (dessin animé)

UNE RICHE AFFAIRE
grand film comique avec H. Le Roy

Deuxième partie :

LES GRANDES FÊTES JUBILAIRES DE LOURDES
avec la présence du Cardinal Paelli

LE VRAI VISAGE DU VATICAN

Le film unique et officiel du Saint-Siège
avec les chœurs de la chapelle sixtine.

Prix des Places :

Premières 7 fr., Secondes 5 fr., Troisièmes 4 fr.
Demi-tarif pour les enfants, jusqu'à 12 ans.

QUIMPERLE

A CINÉ-PAX

La gravure reproduite dans l'Union Agricole a déjà attiré l'attention sur l'importance de la séance qui doit être donnée à la salle Saint-Colomban, cette semaine, les 14, 15 et 16 Juin.

Cette séance comprend deux parties. La première partie nous offrira, avec les actualités *Eclair-Journal*, un grand film comique de bonne humeur et de tolle gaité, *Une Riche Affaire*, avec H. La Roy; puis un dessin animé: *Betty fermière*.

La deuxième partie commencera par les *Grandes Fêtes de Lourdes*, qui ont clôturé il y a quelques semaines le Jubilé, avec la présence du cardinal Pacelli, légal du pape.

Enfin le film splendide:

Le Vrai Visage du Vatican

C'est un film qu'il faut voir et entendre. Vous y verrez les merveilles de Saint-Pierre et l'éclat des cérémonies, qui attirent à Rome des touristes du monde entier. Vous entendrez, sous la direction du maestro don Perosi, les chœurs de la Chapelle Sixtine, ainsi que les trompettes d'argent de la garde noble.

Le film sera présenté à l'écran par le cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Après la présentation de ce film à la salle Paramount, à Paris, le 28 Mars dernier, *La Croix* a publié un long article très élogieux, dont nous donnons ci-après quelques extraits.

Une foule considérable remplissait, jeudi matin, le luxueux théâtre Paramount, une foule où se trouvaient mêlés les représentants des œuvres catholiques et du monde des cinéastes. Dans un silence ému commença la projection de ce film unique, édité par le comité central de l'Année Sainte et présenté sous le patronage de la Centrale catholique du Cinéma de la Radio; *Le Vrai Visage du Vatican*.

C'est l'évocation d'une part de ce petit Etat de 44 lectures, si grand par les incomparables richesses artistiques qu'il renferme, par ses richesses spirituelles plus prodigieuses encore et surtout par l'Église qu'il abrite, la plus haute autorité morale de l'univers. C'est l'évocation, d'autre part, de quelques-unes des plus grandes fêtes du Jubilé de la Rédemption et notamment du pèlerinage que fit le Souverain Pontife au cours de l'Année sainte à Saint-Paul hors les murs, à Sainte-Marie-Majeure et à Saint-Jean de Latran ainsi que les cérémonies qui, à Saint-Pierre, marquèrent la canonisation de saint Jean Bosco.

Spectacle que les programmes qualifient à juste raison d'unique. Unique d'abord parce que les scènes qu'il présente ne se reproduisent jamais; unique, parce que les scènes sont d'une grandeur et d'une beauté sans égale, d'autant que les chœurs de la Chapelle Sixtine leur ont prêtés un concours prestigieux; unique parce qu'on y voit à diverses reprises et de façon saisissante la personne vénérée du Père commun, pape pèlerin de l'Année jubilaire, son moineux Pontife accomplissant dans la gloire d'une fête splendide les gestes sacrés de sa fonction sainte.

Il y a tels passages de ce film qui bouleversent le spectateur d'émotion tant ils rappellent de manière saisissante l'extraordinaire et puis sainte réalité, si le public ne s'y est

muséale qui accompagne le film quand ne se font pas entendre les chœurs de la Chapelle Sixtine, ou les trompettes d'argent de la Garde-Noble, et surtout le texte qui précède, commente, explique les images. Ce texte est l'œuvre de notre distingué collaborateur, Mgr Fontenelle, qui connaît si parfaitement Rome, et qui aime si profondément le Pape. Son esprit et son cœur lui ont inspiré des phrases courtes et pleines, très riches de sens, tout accordées au sujet du film.

Celui-ci est dans l'ensemble une très belle réussite auquel on peut prédire un éclatant succès non seulement auprès des anciens pèlerins de Rome, non seulement auprès des catholiques qui connaissent et qui vénèrent le Souverain Pontife, mais auprès du grand public lui-même qui sait apprécier ce qui est grand et beau. Il en a d'ailleurs donné la preuve dès hier, lorsque *Le Vrai Visage du Vatican* fut projeté l'après-midi et le soir devant des assistances moins sélectionnées que celle qui le matin remplissait le théâtre Paramount, les spectateurs témoignèrent de leur satisfaction et de leur enthousiasme par des applaudissements répétés. On peut prédire une longue et belle carrière à ce film, une carrière féconde aussi car il attirera non seulement les esprits, mais les âmes.

D'autant qu'il est présenté excellemment par une courte allocation de S. Em. le cardinal Verdier, dont la figure très aimée a été saluée à son apparition sur l'écran d'une véritable ovation.

14 juin 1935

CINE-PAX
 le Cinéma puritain familial.
 SALLE SAINT-COLOMBAN
 AVANT-GARDE,
 Société déclarée d'Éducation
 Populaire.

SAMEDI 23 MAI 1937,
 soirée, à 8 h. 30.
DIMANCHE 23 MAI 1937,
 matinée, à 3 h. 45, soirée, à 8 h. 30.

ACTUALITES ECLAIR-JOURNAL,
 sonore et parlant.

ROULETADILLE AVIATEUR,
 comédie d'aventures extraordinaires
 avec Roland Toulain, Léon Bellère,
 Lucette Leavia, Germaine Aubrey.

**FILM ANNONCE DE L'APPEL
 DU SILENCE.**

CHASSE AUX INDES, documentaire.
JANE DIETRICH, comique.
TERRÉ D'ISLAM, reportage.
TOM ET JERRY AU PULÉ,
 dessin animé.

Cette séance est donnée au profit
 des sections Juives de Quimper,
 en vue du grand congrès de la J.O.C.
 à Paris, les 16, 17, 18 juillet.

Prix des places : 6 fr., 4 fr., 3 fr.

Les 27, 28, 29, 30 Mai : **L'APPEL
 DU SILENCE.**

AU CINEMA HONORE. — Cette
 semaine au cinéma Honoré, Sous la
 Griffe, drame émouvant.



CINE-PAX. — Voulez-vous assister à une comédie pleine de mystérieuses aventures ? Vous ne manquerez pas d'aller la semaine prochaine, les 22 et 23 Mai, Voir *l'Appel du Silence*. Vous y retrouverez les deux grands acteurs du *Paradis de la Chambre Jaune* et du *Paradis de la Dame en noir* : Roland Toulain et Léon Bellère. Ajoutons que ces séances seront données spécialement au profit des sections quimperloises de la J. O. C. et que le bénéfice, s'il y en a, leur facilitera la participation au grand congrès de Paris, les 16, 17, 18 juillet.

L'APPEL DU SILENCE. — Nous lisons dans la « Documentation cinématographique », au sujet de *l'Appel du Silence*, qui passera à Saint-Colomban, du 27 au 30 Mai :
 Faire un film à la gloire d'un grand Français et d'un grand apôtre comme Charles de Foucauld, retracer celle vie si prééminente, était dès l'abord un projet hérissé de difficultés. Son auteur, Léon Poirier, a su réaliser un film magnifique.
 L'admirable vie solitaire si profonde du grand apôtre nous est rendue avec une attachante sincérité.

L'appel du silence que ressent si impérieusement Charles de Foucauld par l'attrait mystérieux du désert sera désormais sa grande obsession. Et c'est le mérite de ce film d'avoir su nous la faire partager. Il faut signaler deux images très belles qui s'inscrivent à une rare émotion.
 Une hostie lumineuse qui grandit peu à peu en forme de croix, semblant éclairer les immensités du désert et indiquer à Ch. de Foucauld

la route splendide qu'il doit suivre à jamais et qui le conduira jusqu'aux sommets.
 Puis lorsqu'en de discrètes et assaisonnées esquisses, la guerre de 1914 nous est suggérée, une image d'une beauté incomparable nous montre un soldat mort pour sa patrie étendu sur la soie les bras en croix, et cet autre soldat, le lieutenant de Foucauld, devenu ermite au Sahara, à qui l'on n'a pas permis de venir se battre pour son pays et qui prie solitaire, les bras en croix, pour le salut de ses frères.
 Film d'histoire, film d'actualité qui s'impose à nous et qui nous montre que c'est seulement dans les forces spirituelles que notre pays peut se redresser et trouver le courage nécessaire dans les heures que nous traversons. Que la serene et pacifiante figure de Charles de Foucauld, brillant officier, explorateur intrépide, ermite pénitent, martyr moderne, héros de légende, nous soit une aide et une protection efficaces.

14 mai 1937

Au traitement privilégié de la présentation des films au Pax (plus de 100 lignes parfois accompagnées d'une illustration), l'UAM après 1933 oppose une extrême sécheresse dans l'annonce du programme du cinéma Honoré, 2 à 3 lignes, quand il n'est pas bien souvent ignoré. Même si l'Eglise n'avait pas de reproche particulier à formuler à l'égard de Victor Honoré, il était désormais exclu qu'elle favorisât "cette force nouvelle qu'est le cinéma aux mains d'exploitants, qui sans être adversaires, sont esclaves des éditeurs de films, lesquels n'ont pas toujours de gros scrupules métaphysiques ou moraux ..." comme l'écrivait un bulletin paroissial de Quimper en 1933.

Cependant la poursuite pour irrégulière qu'elle fût, des annonces de films du cinéma Honoré ne traduisait-elle pas l'obligation pour le journal catholique de tenir compte des demandes de ses lecteurs. La rivalité catholiques-laïcs n'atteignant jamais à Quimperlé les excès constatés ailleurs : à Pont l'Abbé ou dans le Léon. Il est également à remarquer que le cinéma Honoré offrait l'avantage d'une saison plus longue qui commençait au début septembre et se prolongeait jusqu'en juillet, quant au Pax, elle ne couvrait que la période de la mi-octobre à la mi-avril/mai. Peut-être aussi est-ce la concurrence du cinéma Honoré qui conduisit le Pax à revenir en 1937 sur l'augmentation de ses tarifs passés précédemment de 6 à 7 frs.

Le succès populaire du cinéma était en tout cas général et dès 1930/31, se multiplièrent les demandes d'ouverture de cinémas privés dans les communes rurales voisines, à Riec, à Bannalec ... En 1939 on constate qu'un cinéma de patronage existe également à Clohars-Carnoët. Mais l'ouverture d'un tel lieu nécessitait des conditions de plus en plus strictes pour obtenir l'autorisation des pouvoirs publics. A la fois sur le plan de la réglementation, avec enquête de moralité et de nationalité sur le propriétaire doublée d'une enquête de voisinage et sur le plan de la sécurité. Il est vrai que plusieurs incendies de salles à Douarnenez en mars 1930, à Carhaix en juin 1933, avaient multiplié les exigences requises.

- séparation de la salle de projection de la salle du public,
- nombre de portes de dégagement,
- remplacement obligatoire des films celluloïd par des films inflammables après le 1er janvier 1932

Le contenu des films était lui aussi contrôlé. Le Ministère de l'Intérieur et la Commission de Contrôle des films, instituée au Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts pouvait interdire certains passages,

comme en 1923 : les événements d'actualité sur la Ruhr, les fluctuations des changes,

le 14 janvier 1934 : les films évoquant l'affaire Stavisky,

le 9 août 1935 : les films d'actualité touchant aux violentes manifestations ouvrières de Brest.

Les maires pouvaient également interdire des spectacles susceptibles de générer des troubles. Après la déclaration de guerre, en septembre 1939, le contrôle se renforça : de nombreux films furent alors interdits : les films russes ou allemands, les films pacifistes, les films pouvant ridiculiser les soldats ... Ainsi "la ligne Siegfried", "la Bête Humaine", "la Grande Illusion", "Hôtel du Nord", "A l'Ouest, rien de nouveau", "Quai des Brumes" ...

Dès la mobilisation, les patronages quimperlois fermerent leurs portes, désorganisés par le départ des vicaires et des patrons, et réquisitionnés par l'Armée, comme le Patronage des Jongleurs destiné à servir de foyer du Soldat.

Mais cette fermeture ne pouvait-elle pas être considérée comme symbolique du déclin d'une Eglise encore puissante sur les loisirs de la jeunesse quimperloise ? Déclin que la guerre ne fera qu'accentuer.

*** **



LA MAISON EGLEU

(Les Quimperlois la connaissent sous un autre nom !).

A PROPOS D'UNE VIEILLE DEMEURE QUIMPERLOISE

LA MAISON EGLEU

Par Yves BELLANCOURT.

La maison qui termine au Nord la rue l'Élé, tout près du pont de Lovignon est une construction ancienne, dont le pittoresque a inspiré nombre de grands et petits peintres. La date de 1621 figure en haut et à droite de l'oeil-de-boeuf, et elle a sans doute été construite, sur les vestiges du rempart, juste après la démolition de la porte qui s'ouvrait en direction de la Terre-de-Vannes, et qui fut illustrée par un épisode célèbre de la Guerre de la Ligue.

Pour la rendre plus fonctionnelle, on a naguère défiguré la façade sur rue, probablement à colombages sans encorbellements, en la remplaçant par un mur de moellons percé de fenêtres banales, au-dessus de la large ouverture d'un garage.

Il y a quelques années, on a essayé de nous faire croire en l'existence d'un projet de son aménagement en une Maison du Saumon et nous avons fait semblant d'applaudir. En fait, interdite de démolition par les Bâtiments de France, il a bien fallu la mettre hors d'eau, mais aujourd'hui l'intérieur n'est que ruines. Nous souscrivons au plan actuel qui envisage sa rénovation et de la confier à la dynamique association "Marine Art Tradition" qui en y présentant des expositions apporterait un indéniable plus culturel et touristique à l'ensemble du quartier.

Le terrier de 1678 - 1683, établi dans le cadre de la Réformation générale de la Province de Bretagne, nous donne le nom de son propriétaire d'alors. Il s'appelle Gildas Égleu, et sa maison est mitoyenne de celle, depuis longtemps disparue, du notaire Jacques Auffret, sieur du Porzou en Baye, lequel n'y réside pas.

Nous avons en savoir davantage sur ces Égleu.

Gildas est né vers 1627, d'une famille implantée au Bourgneuf. Nous ignorons son métier comme ses origines, les registres conservés de la Trêve de Saint-David ne remontant pas à cette période. Il avait un frère nommé Sébastien, lequel exerçait la profession de maréchal au Bourgneuf, Époux de Catherine Le Bail, il est décédé en août 1672.

Gildas s'était marié à une date inconnue avec Catherine Thépaut. Leurs 6 plus jeunes enfants - peut-être les seuls - sont nés en Saint-Colomban, entre 1666 et 1677. Gildas est veuf depuis juin 1690 quand il décède le 6 juillet 1707.

On peut supposer que cet homme était un commerçant ou un artisan très relativement aisé ou du moins considéré, car il lui est parfois attribué ainsi qu'à son épouse, par le Clergé, l'appellation d' "honorables gens".

François Egleu son fils, a vécu une partie de sa vie au Bourgneuf et exercé le métier de Maître-taillandier. On désigne sous ce nom celui qui fabrique de la hache à la bêche et en passant par le couteau, tout outil tranchant donc propre à tailler. Ce n'est que vers 1702, son père étant âgé, qu'il a dû rejoindre la maison familiale.

Il avait épousé à Saint-Colomban en février 1694 Isabeau Belin. Elle lui a donné 4 enfants dont 2 jumeaux, puis est morte rue du Bourgneuf, 5 années plus tard. C'est à Saint-David qu'il s'est remarié après 7 mois de veuvage, en septembre 1699, avec Mathurine Bodo (ou Bodeau), originaire de Saint-Michel. Huit nouvelles naissances se sont succédées entre 1700 et 1710.

L'aîné des garçons du second lit, Hyacinthe-Alexis, se marie autour de 1725, avec Jeanne-Marie Moisan, une voisine. Leur fils Samuel-François est né le 17 mars 1726. Marie Boutet a vu le jour à Bannalec, de Jean et de Thérèse Le Bihan, mais est mineure et vit en Basse-ville lorsque le jeune homme l'épouse le 27 novembre 1747.

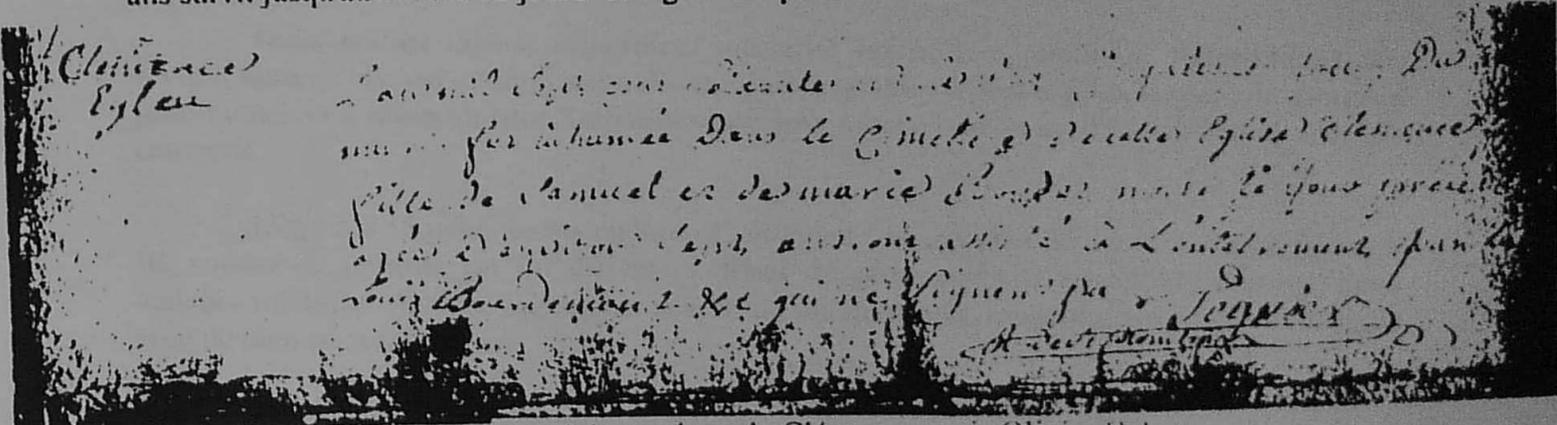
La suite n'est que tristesse.

Une petite Marie-Françoise un peu prématurée apparaît en avril 1748, qui ne vit que 2 semaines.

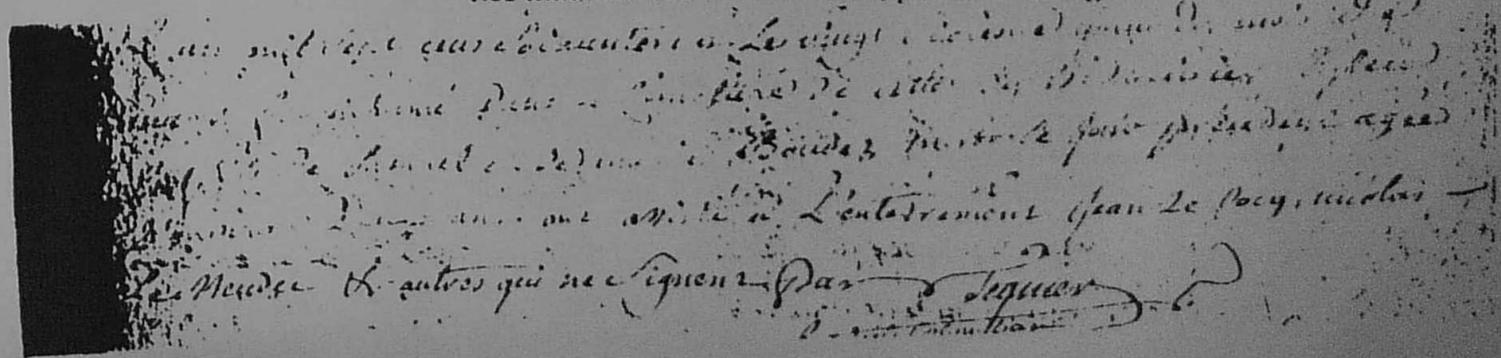
François-Marie naît le 17 octobre 1749, suivi de Perrine-Michelle le 28 novembre 1751, puis de Clémence le 12 juillet 1753, de Marguerite-Vincente le 16 janvier 1756 et d'enfin Olivier-Marie le 31 juillet 1759.

Le drame surgit en mars 1761.

Le 16, Perrine-Michelle s'éteint à 10 ans, Clémence meurt le 25 qui n'avait pas encore 8 ans. Le lendemain Olivier-Marie décède à moins de 2 ans. Marguerite-Vincente, 5 ans survit jusqu'au 26. En 12 jours les Egleu ont perdu 4 de leurs 5 enfants.



Les inhumations de Clémence, puis Olivier Egleu



L'année se termine avec un nouveau deuil. Le 6 novembre, l'aîné François-Marie est emporté à 12 ans.

Cependant une nouvelle naissance est annoncée et Charles-Marie est baptisé le 3 janvier suivant pour être inhumé 3 jours plus tard.

Le baptême d'une benjamine, Marie-Vincente est célébré le 23 mai 1764.

La petite fille ne vit que 4 années.

Samuel-François Egleu a été enterré derrière chez lui, dans le cimetière de Saint-Colomban, le 25 avril 1780.

Sa veuve, la pauvre femme qui avait vu mourir ses 8 enfants, est allé rejoindre les siens le 19 mars 1789.

Il ne faut pas compter sur le recteur Claude-Colomban Teignier pour connaître la cause des décès aussi rapprochés de mars 1761. Son habitude n'est pas de commenter les actes. Il reste alors les statistiques pour essayer de savoir. 1761 n'est pas à Quimperlé une année de forte mortalité et il ne saurait être question d'invoquer une grande et aveugle épidémie, pourtant on meurt beaucoup en mars dans la Basse-ville.

Nous avons relevé le nombre des décès survenus au cours des 6 premiers mois de l'année dans chacune des 3 paroisses et des 2 trèves. Le nombre des décès d'enfants est indiqué entre parenthèses.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
ST-COLOMBAN	2 (1)	3 (1)	16 (15)	6 (6)	6 (6)	5 (3)
ST-MICHEL	2 (0)	10 (8)	15 (13)	7 (5)	8 (3)	4 (1)
LOTHEA	5 (2)	3 (3)	6 (3)	9 (8)	4 (3)	2 (1)
TRELIVALAIRE	4 (3)	1 (0)	2 (0)	4 (4)	5 (1)	3 (1)
SAINT-DAVID	4 (1)	3 (1)	3 (1)	2 (1)	0	2 (2)

Nous notons qu'une importante mortalité infantile apparaît en Saint-Michel dès février, mais qu'elle est en régression dès mai, alors qu'elle se prolonge en Basse-ville jusqu'en juin. Lothéa et à moindre titre Trévalaire ne sont touchés qu'en avril. Saint-David n'est pas concerné.

L'âge des 15 petits morts en Saint-Colomban : 14 ont plus de 2 ans et le plus âgé en a 10, comme la période, en fin d'hiver et début de printemps, désignent le coupable : une maladie infantile. Alors, coqueluche, scarlatine ou mauvaise rougeole, soignée on l'imagine avec de bien pauvres moyens ?

Nous ne le saurons sans doute jamais.

*** **

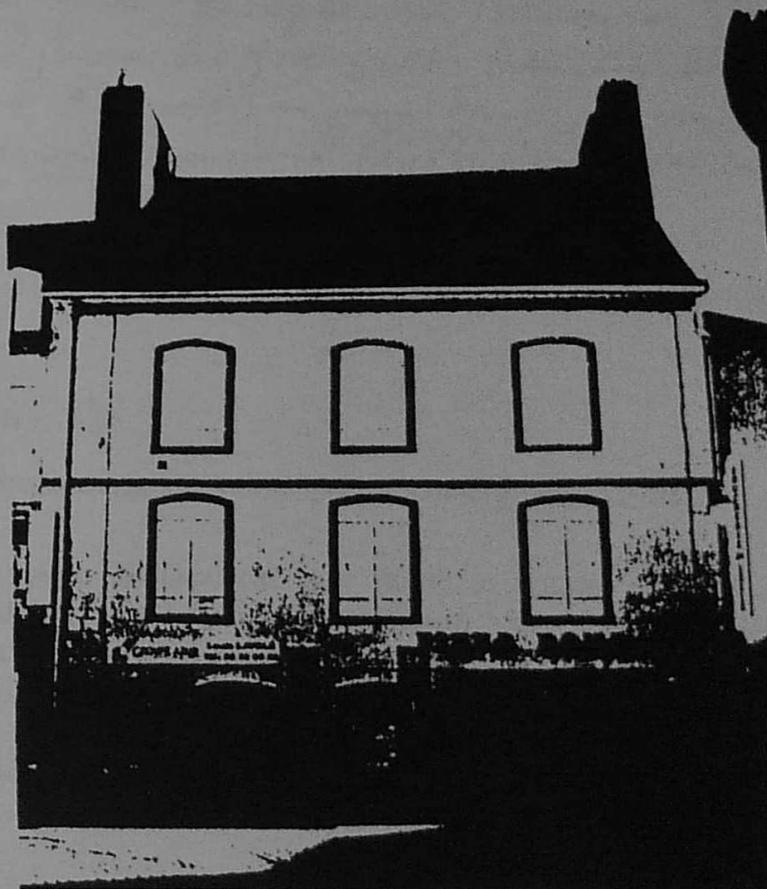
AUTOUR D'UNE VIEILLE DEMEURE DE LA RUE DU CHATEAU

Le numéro 2 rue Brémond d'Ars

par Yves BELLANCOURT.

à Monsieur et Madame André Pivert, qui
m'ont accueilli avec tant de gentillesse.

C'est une maison bien secrète, qui cache sa beauté derrière une façade assez banale du 18^{ème} siècle. Nous nous bornons dans ce chapitre à un survol des familles qui y ont résidé pendant trois cents ans : les Guyet, les Nerzie, les Le Capitaine du Boisdaniel et les de Kerguélen - ces derniers à titre de locataires -, toutes unies par des liens familiaux. Nous publierons dans une proche Chronique, une suite qui évoquera leurs successeurs depuis un siècle, ainsi les Ropert, les Penvern et les Pivert, mais aussi avec nombre de photographies, permettra aussi une visite des lieux, et la découverte d'un édifice bien conservé du 16^{ème} siècle, qui fut "à pignon sur rue".



La façade sur la rue Brémond d'Ars. On notera la présence insolite
devant la porte, d'un panneau de signalisation particulièrement mal venu.

Les GUYET



Le blason des Guyet

Les Guyet sont originaires de la région de Rennes. Le plus ancien dont Quimperlé ait gardé le souvenir est Pierre, substitut du procureur du Roy dans la nouvelle juridiction de la ville. Sa présence est attestée en 1585. Peut-être est-il le père d'un autre Guyet prénommé Yves. C'est à Saint-Colomban que le vicaire perpétuel Yves Lénès a marié ce dernier le 7 janvier 1599 avec Marguerite Le Mée. Nous ignorons la profession de l'homme, mais savons sans pouvoir en déceler la raison qu'il était connu sous le sobriquet de "la Saulaye". Son union prouve au moins une certaine assise sociale, car à l'époque les Le Mée sont une des familles patriciennes de la cité.

Fait le 7^{me} Jan. 1599 Guyet y no. Jehan. Guyet. vicarius de la Saulaye & Marguerite Le Mée
 Le Mée receperunt sollemnia. in parochia de
 facie ecclesie sancti colimbani de septima transil
 lano dñi millesimo quingentesimo nono octavo literis
 & perit curiam fagiti signati que in hoc e. f. h. abbe
 Jehan. Le Mée

Notaire de fiesse
 Fait le 7^{me} Jan. 1599

Le mariage d'Yves Guyet avec Marguerite Le Mée

Le père de la jeune épouse est sans doute le notaire Jehan Le Mée, sieur de Rosmenglas et qui fut député aux États de Bretagne en 1567, 1568 et 1569, puis en 1576, 1577 et 1578. Il résidait en Saint-Colomban et possédait des biens en Saint-Michel, puisqu'il vend le 7 octobre 1585 une maison située dans la rue aux vaisseaux.

François Le Mée est qualifié de marchand en 1608. Il s'est uni le 15 mai 1597 à Sulpice Gellroy, puis veuf s'est remarié le 23 mars 1606 à Marie Le Meudec, une Redénoise.

Sa soeur Catherine avait convolé 5 jours avant sa première union avec Raoul Aumont qui fut fabrique de Saint-Colomban. Tous deux sont cités en la même année 1597, avec d'autres taverniers, devant la Cour de l'Abbaye à propos de la réglementation concernant la police des vins. Leur fils Jacques Aumont ne semble pas être né à Quimperlé. Il n'a qu'au plus 9 ans quand on le marie le 13 octobre 1607, avec la petite Louise Pestivien. Autres temps, autres moeurs ...

Autre soeur probable de la jeune Madame Guyet, cette Marie qui convole le 7 février 1605 avec Nicolas Pitouais "bourgeois d'Henbont", lequel appartient à une famille bien connue tant dans cette ville qu'à Quimperlé.

Il sera l'héritier de la seigneurie de Rosmenglas

Le nom de Le Mée disparaît ensuite provisoirement de Quimperlé pour refaire surface autour de 1690 avec Guillaume, précédemment marchand à Landeleau et qui est l'époux d'Anne Le Dantic, une paroissienne de Saint-Michel. L'homme est épiciier dans la Grande'rue quand il décède en 1705.

Nous connaissons au couple 9 enfants mais le lien familial avec les anciens Le Mée reste à découvrir.

Nous avons retrouvé la trace de 2 des enfants d'Yves Guyet

Le parcours de Vincent est semé d'ombres. Il s'est marié à Héleine Lohandre, d'une grande famille quimperloise, propriétaire d'un hôtel qu'a remplacé au siècle dernier l'actuel numéro 24 de la rue Brémond d'Arç. D'origine noble les Lohandre, sieurs de Pontargroll et omniprésents en Saint-Michel, sont très anciennement résidants à Quimperlé, comme en témoigne dès le début du 17^{ème} siècle, l'existence de nombreuses branches familiales.

Seuls 3 enfants du ménage naissent en Haute-ville entre 1625 et 1630. Après cette date le couple ne laisse aucune trace dans la cité, excepté 2 filles plus âgées, sans doute recueillies en Saint-Colomban par leur oncle.

Claude n'apparaît qu'en tant que marraine d'une autre Claude, sa nièce, en Basse-ville en 1644.

Sa soeur Marie a épousé le 24 juin 1643 le notaire Pierre Frogerays qui la rendra encore 6 fois mère, mais en Saint-Michel. Son second fils sera Étienne Frogerays, sieur de Saint-Maudé, syndic de la ville de 1683 à 1684. Son petit-fils Vincent (1678 - 1727) sera avocat en Parlement. Ses arrière-petits-fils seront l'un Robert, également avocat en Parlement, juge de la Gruerie de Quimperlé, subdélégué de l'intendance de Bretagne et maire de la ville de 1738 à 1749, l'autre son frère Vincent, sieur de Kergal, député aux États et son successeur à la Mairie jusqu'en 1755.

A la génération suivante, nous trouvons dans la descendance de la dame, Joseph-Hyacinthe, fils de Robert, avocat, juge gruyer, subdélégué et notre dernier maire d'ancien Régime de 1772 à 1790, ainsi que son cousin germain et prédécesseur Vincent-Samuel Billette (fils de Marie-Hyacinthe Frogerays) maire de 1768 à 1772, futur député à l'Assemblée constituante et maire une seconde fois en 1792.

Le bel Hôtel Frogerays subsiste au 28 de la rue Brémond d'Arz

Vincent Guyet a un frère lui aussi "bien marié", puisque sa conjointe Renée Auffret est l'enfant d'une importante famille marchande, depuis au moins 2 décennies, versée dans les affaires municipales, avant que d'occuper pendant 86 ans la charge de bailli de la Sénéchaussée royale, et en attendant un anoblissement qui surviendra en 1754

Avec Michel commence un timide retour des Guyet vers la carrière judiciaire. Dans les années 1630, il est défini comme bourgeois et marchand, mais est signalé comme huissier en 1648. Il s'est aussi déplacé. Ses aînés sont nés en Basse-ville entre 1624 et 1630. Les 5 suivants ont vu le jour en Saint-Michel entre 1634 et 1639. Peut-être Michel a-t-il pris la suite de son frère dans la maison Guyet, depuis disparue, et qui était située dans la rue aux Vaisseaux, au dos de l'actuelle agence du Crédit Industriel de l'Ouest. En 1641 il est de retour en Saint-Colomban pour la naissance d'un 12^{ème} petit Michel.

Nous ignorons quand est mort ce père valeureux comme la profession exercée par son fils aîné.

Celui-ci a pourtant été un personnage assez considérable auquel le Clergé n'a pas hésité à attribuer les qualificatifs de Noble et même d'écuyer. En 1670, il est sieur de Kerpontalet, mais syndic de la ville de 1673 à 1674, il est dit sieur de Keransquer. Il a en effet racheté ce manoir aux héritiers de Francis Poulain sieur de Carbriant et de Pont-Lo dans le diocèse de Saint-Brieuc, époux de Constance Morice et décédé en 1670. Celui-ci l'avait acquis en 1661 pour la somme de 5300 livres.

Nous ne connaissons à François Guyet, ni mariage, ni descendance. Lorsqu'il s'est éteint dans son manoir le 15 octobre 1704 âgé de 80 ans, il porte le titre de sieur de Kergonval, du nom d'une autre de ses propriétés.

Son cadet Julien, né en 1628, tient son prénom de son parrain, le marchand Julien Paignon, lequel sera syndic de la ville de 1635 à 1636. Ce personnage habite la maison de la rue du Château qui sert de prétexte à ces lignes et qui est sa propriété.

Il cumule les fonctions d'avocat à la Cour de Quimperlé et de sénéchal de l'Abbaye de Sainte-Croix, et est sieur de Kerlein.

Il a épousé le 7 janvier 1662 à Saint-Colomban Isabeau de Jauréguy, jeune de ses 22 ans, fille de Jacques et de Marguerite Brochereul et petite-fille de Pierre de Jauréguy sieur de Pénanpont et de Jeanne Morice. Avec lui les Guyet sont totalement intégrés à la meilleure société quimperloise.

Deux de ses frères et soeurs ont également survécu. Catherine Guyet a épousé Noble homme Jean-Joseph Maillart, sieur de Quernault, Yves s'est uni à une Demoiselle Antoinette Allaix.

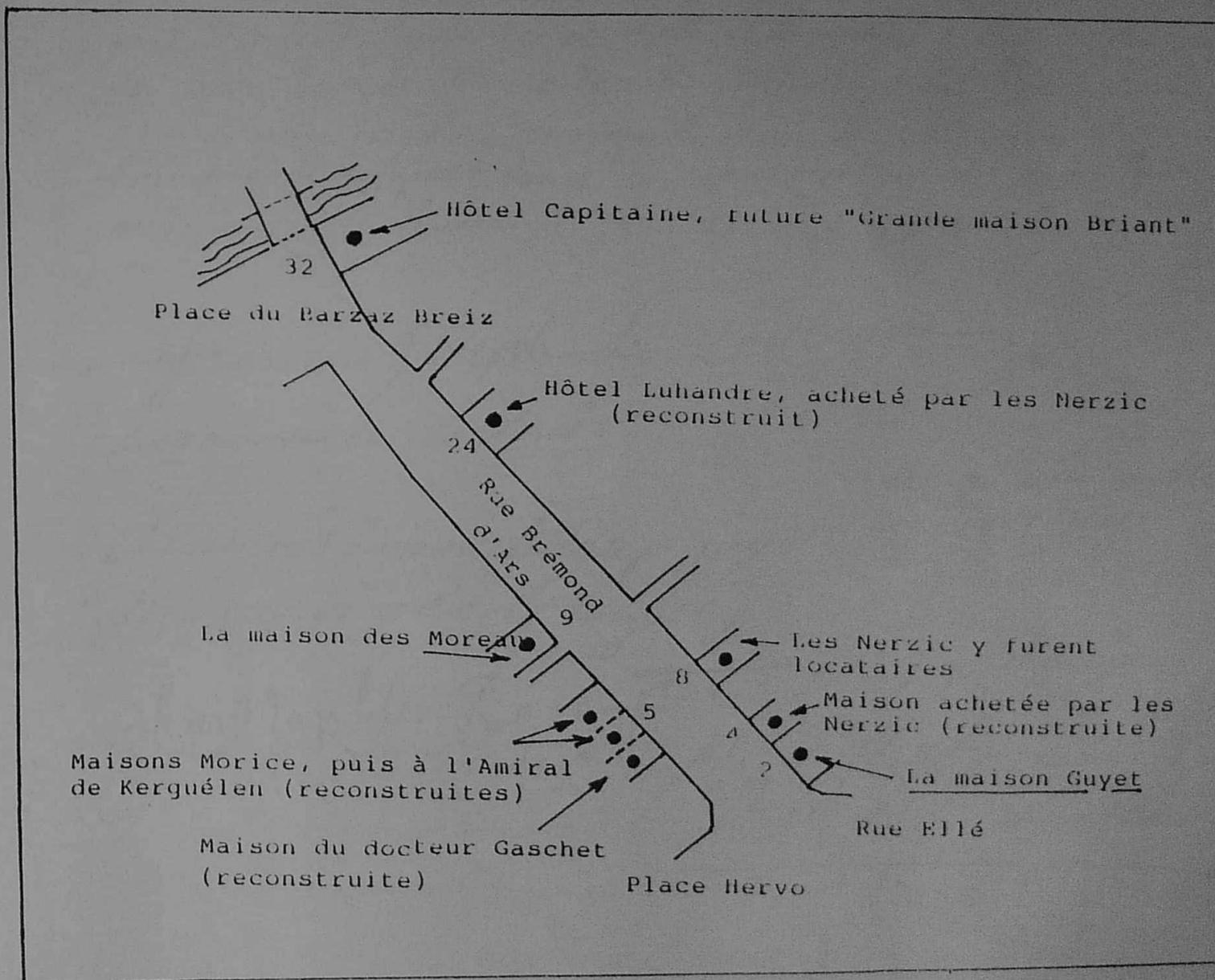
Julien Guyet a été inhumé le 13 octobre 1690.

Nous lui connaissons 7 enfants nés entre janvier 1654 et juin 1662. Ils furent sans doute 8, mais nous n'avons pas retrouvé la naissance qui ne peut être survenue qu'à la fin de 1652 ou au début de l'année suivante, de Julienne-Marie, qui transmet pourtant la vieille

demeure familiale à son fils Louis Nerzic. Par ailleurs Julien Guyet fut ainsi qu'il est d'usage, le parrain de sa fille aînée Marguerite en septembre 1669.

Nous n'avons pu résoudre l'énigme généalogique posée par un acte de baptême du 4 mars 1699. Ce jour est baptisé à Saint-Colomban par le vicaire perpétuel Guillaume Billette et en présence de plusieurs prêtres, le jeune François-Emmanuel-Joseph Guyet, lequel signe son propre acte de baptême ! Il est vrai que né en Saint-Colomban, il est âgé de 22 ans et c'est probablement à l'occasion de son proche mariage qu'on s'est aperçu qu'il n'avait été qu'ondoyé à la maison. Qu'importe le jeune homme a dû accomplir un long voyage, suite à une demande paternelle et l'abbé François-Joseph de Coëtlogon et la nouvelle dame de Kerlain, Françoise de Talhouet l'ont - si on peut dire - porté sur les fonts baptismaux.

Le baptisé est le fils d'Éscuyer Julien Guyet, seigneur du Teil "demeurant ordinairement" dans son manoir des Fontaines en la paroisse de Cahard près de Saint-Aubin du Cormier et de Dame Louise Boussac. Ce père ne pouvant être le fils de notre Julien quimperlois, est sans doute un proche cousin dont l'enfant est né dans notre ville au cours d'une visite familiale.



La localisation des maisons évoquées.

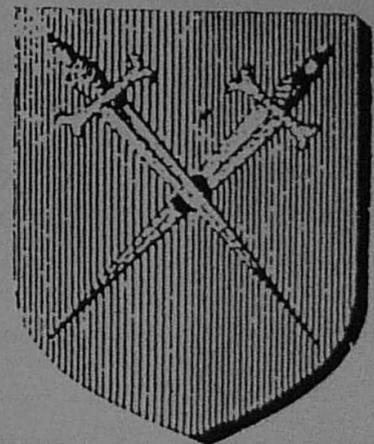
Autre enfant de Julien Guyet, Louise née en 1658. A l'âge de 20 ans, elle épouse l'Écuyer Louis de La Poterie, sieur de la Saudraye et châtelain à Nizon. Elle meurt jeune et son époux se remarie à Marie-Louise Pégasse, la fille de François, sieur de Kergout en Mellac.

Guillaume Guyet, né en 1661, se destinait à la prêtrise. Il n'était que diacre lors de son décès à l'âge de 29 ans.

Leur frère aîné est Maurice, sieur de Kerlein comme son père, et né en 1655. Il a épousé successivement Janne Jouaud, fille de Jean-Baptiste avocat à la Cour et mère de leurs 5 enfants tous nés dans la rue du Château, puis Françoise de Talhouët. L'homme aspire à la Noblesse et on lui attribue le titre d'Écuyer tout comme à son fils cadet Guillaume-Joseph, né en 1690. Celui-ci a hérité de son grand-oncle François, de la seigneurie de Keransquer. Le jeune homme s'est marié à Angélique "Démare" dont nous ne savons si elle est la fille d'un premier lit ou la jeune soeur de Jean-François Le Roy, sieur des Marests marié à l'âge de 40 ans à Marie-Ursule Gaultron et receveur des Octrois. Leur fils unique, Joseph-Louis, meurt âgé d'un mois en 1722 et sa maman le suit dans la tombe. Le veuf se remarie à Janne-Catherine Boutouillie qui lui donne 4 enfants, dont la dernière est posthume et ne vit que quelques heures. Le sieur de Keransquer est mort au manoir en 1730, âgé seulement de 40 ans. C'est également dans celui-ci que Maurice Guyet décède 7 ans plus tard, seulement 5 mois après la disparition de sa seconde épouse. La propriété est alors vendue à un certain François Moy, sieur de la Croix, lequel n'a laissé aucune trace dans les archives quimperloises. En 1764, elle sera acquise par 2 Lorientais, parmi lesquels le père du célèbre Jacques Cambry.

C'est la fin des Guyet quimperlois, tandis que leurs cousins rennais perdurent et se sont intégrés à la noblesse. L'un d'eux sera avocat en Parlement en 1752, un autre lieutenant de vaisseau participera à l'expédition de La Pérouse en 1787.

Les NERZIC & Les MOREAU



Le blason des Nerzic

Le 18 octobre 1762, Louise-Ursule Nerzic, veuve du sieur Moreau, rend aveu à l'Abbaye de Sainte-Croix, pour l'ancienne maison Guyet dont elle est devenue la propriétaire.

L'origine des Nerzic demeure pour nous bien mystérieuse. Certes en 1657, Jeanne Nerzic de la Boessière a épousé Louis de Chef du Bois, seigneur du Talhouët en Guidel. Son contemporain et peut-être son frère, Jean Nerzic, sieur du Garlouët, est un avocat quimperlois qui s'est marié, sans doute en 1668, à la toute jeune Julienne-Marie Guyet. Elle lui a donné 6 enfants avant de s'éteindre le 16 novembre 1679, quelques mois après la naissance du dernier,

René-Hyacinthe. Deux ans plus tard, l'avocat est devenu l'époux de Marie Baellec, la future mère de 5 nouveaux rejetons.

Les Nerzie avaient habité en tant que locataires, une proche maison à pans de bois - le 8 de la rue Brémont d'Ar - , maison appartenant au sénéchal Charles Lohéac et vendue en juin 1699 au marchand Marc de La Roche.

Ils sont devenus propriétaires de la maison mitoyenne au Nord de celle des Guyet. En 1699, Jean Nerzie a acheté à 2 religieuses ursulines de Quimperlé, héritières des Moustel, l'hôtel - que nous avons déjà évoqué, celui qui a précédé l'actuel 24 de la rue Brémont d'Ar - qui après les Luhandre était passé aux Pénicaud, puis par héritage à leur famille.

Louis Nerzie, sieur de la Boessière est né en 1671. Il sera avocat à la Cour, comme son père. Nous le retrouverons fabrique de Saint-Colomban et syndic de la ville de 1716 à 1717.

Nous n'avons connaissance de son premier mariage que par l'inhumation de son épouse Suzanne Furie, le 27 septembre 1697.

Il s'est remarié en 1698 avec Roze Huo, fille de Paul, sieur de Kerscoden et originaire de Pont-Scorff. C'est l'installation de son frère, l'avocat Gilles Huo, qui avait amené la demoiselle à Quimperlé. Gilles a épousé Anne Aubry, demoiselle de Kermorvant qui sera la mère de leurs 8 enfants.

L'avocat deviendra maire de Quimperlé de 1701 à 1702. Il vivra dans une belle demeure qu'on a cru bon de raser en 1956 (parking Jeanne d'Arc).

Cinq enfants Nerzie sont nés entre 1700 et 1714. Jean hérite du titre de sieur de la Boessière de son père disparu prématurément en 1721. Lui-même meurt à 42 ans en 1744. Les Nerzie n'avaient pas gardé l'hôtel Luhandre vendu après le décès de Louis à Joseph-Hyacinthe Simon, sieur de Domville, avocat, notaire, procureur de la Juridiction et maire de 1734 à 1737.

Revenons à Louise-Ursule Nerzie, dame de Vieuville. Elle est née en 1708 et s'est mariée à Saint-Colomban le 26 janvier 1733 avec Guillaume-Marie Moreau qui est presque un voisin.

La maison Moreau a survécu au 9 de la rue Brémont d'Ar et abrite depuis de longues années un débit de boissons.

Les Le Moreau sont présents à Quimperlé dès la fin du 16^{ème} siècle avec Guillaume mort en 1597, époux de Michelle Caporeau ou Caboreau.

Leur fils Guillaume est né l'année du décès paternel. Il se marie avec Louise Le Galles. Ces gens dont nous ignorons la position sociale touchent vraisemblablement au milieu médical et s'honorent de l'amitié des grands de la ville, si l'on en croit les parrainages de leurs enfants dans lesquels se mêlent les noms des Le Souffacher, Lohéac, Gourhaël, Pégasse et Auffret. En 1647, Fleurye Moreau, bientôt disparue, épouse Julien Gaultron, sieur des Pierres, proche résidant de la fameuse maison à pans de bois, si voisine de Notre-Dame.

Le troisième des garçons du second Guillaume est Maître Charles, né en 1638, il mourra en 1680. Il a épousé Nicole Niobé qui l'a laissé veuf à 38 ans après lui avoir donné 6 enfants. Nicole, qui n'appartient pas à une famille quimperloise, est sans doute la jeune soeur de Janne Niobé, l'épouse du Maître chirurgien Lézin Gaschet, un voisin puisqu'il réside dans la plus méridionale des maisons qu'a remplacé en 1837 le grand immeuble du numéro 5 de la rue. Le couple Gaschet a mis au monde 13 enfants et laissé peu de descendance. Deux filles seront religieuses, une autre se mariera avec un Hennebontais. Nicole héritera de la maison familiale de ses parents morts âgés. Elle épousera un certain Pierre-Paul Bourdin et lui donnera 5 rejetons. Les Bourdin ne semblent pas être demeurés quimperlois et nos registres paroissiaux les oublient très vite. Ils sont pourtant demeurés propriétaires de l'ancienne maison Gaschet, qu'un aveu de 1761 attribue "aux demoiselles Bourdin" et un autre de 1763 à "mademoiselle Bourdin", sans autre précision.

honnorable mariage de Lézin Gaschet & Janne
 Niobé de la paroisse de Saint-Colomban de Quimper le
 sixième jour du mois de Juin l'an mil six cent
 soixante et huit. Les témoins sont
 La bénédiction nuptiale a été donnée en l'église
 de Saint-Colomban de Quimper par
 Monsieur l'abbé de la Roche-Beaucourt
 curé de la paroisse de Saint-Colomban de Quimper
 assisté de Monsieur de la Roche-Beaucourt
 vicaire de la paroisse de Saint-Colomban de Quimper
 et de Monsieur de la Roche-Beaucourt
 vicaire de la paroisse de Saint-Colomban de Quimper
 Charles Moreau Guillaume
 Nicolas Moreau Guillaume

Le mariage de Lézin Gaschet avec Janne Niobé

Fils de Charles Le Moreau, Guillaume est né en 1670 et a choisi la carrière médicale puisque nous le retrouvons plus tard "Maître chirurgien et Maître apothicaire de cette ville" et marié à une demoiselle Marie-Renée Le Vaillant. Les naissances se succèdent 8 entre 1700 et 1708. La maman décède cette année-là en octobre, 2 mois après l'ultime accouchement.

Nous n'avons trouvé aucune trace d'un remariage quimperlois du veuf, non plus que de nouvelles paternités. C'est pourtant en Saint-Colomban que le praticien est mort le 11 décembre 1724.

Nous sommes conduits à laisser à d'autres le soin de trouver une parenté probable et sans doute proche entre nos Moreau et l'avocat Joseph-François Moreau, sieur de Kereado, décédé en Saint-Colomban en novembre 1765. Seulement ce juriste n'est pas né à Quimperlé et son mariage avec Marguerite-Charlotte Dondel n'y a pas été célébré, non plus qu'un baptême d'un éventuel descendant. Pourtant ce n'est sans doute pas une coïncidence, le fait que l'ancienne demeure patrimoniale des Moreau dans la rue du Château, était devenue quelques décennies plus tôt le bien d'un certain Pierre Dondel.

L'époux de Louise-Ursule Nerzie, Guillaume-Marie Moreau est né en 1701 et le second fils de Guillaume et de Marie-Renée Le Vaillant. Fils de médecin, il le sera lui-même et jouera un rôle important dans la vie de la cité. Il sera chirurgien de la ville, économiste de

l'Hôpital et capitaine de la Milice bourgeoise, sans oublier sa présence au sein de la Municipalité.

C'est probablement à son époque que la vieille demeure des Guyet se trouve remaniée, transformée de façon à présenter une longère du côté de la rue, et agrandie de cette façon afin de permettre l'aménagement d'un vaste logement à chacun des 2 étages.

Le notable est mort en décembre 1759, n'ayant semble-t-il jamais connu le bonheur de la paternité.

L'aveu de 1762 rendu par sa veuve concerne une demeure qui était sienne depuis plusieurs dizaines d'années. La vieille dame s'y est éteinte en juillet 1779

Les LE CAPITAINE

Un nouvel occupant est apparu depuis une quinzaine d'années. Il s'appelle Bonaventure-Auguste-René-Augustin Le Capitaine, sieur du Boisdaniel et a épousé à Saint-Gildas d'Auray en septembre 1761, Rose-Josèphe Nerzie, la jeune cousine germaine de la vieille dame. La nouvelle Madame Le Capitaine n'est pas descendante des Guyet. Son père Jean Nerzie, marié à Françoise Palazy est issu du second mariage du sieur du Garlouet avec la Quimperloise Marie Baëllec.

Les Le Capitaine ou Capitaine tout court sont issus de la petite Noblesse gourinoise, bien qu'ayant été déboutés lors de la Grande Réformation de 1668-1669. Pourtant Jean Capitaine avait été anobli par Jean V en 1440, un homonyme est procureur au Présidial de Quimper en 1590, un descendant bailli de Gourin en 1627.

La famille, on le voit a choisi la judicature. L'avocat Yves Capitaine s'est installé à Quimperlé autout de 1640. Sieur du Toulgouet, il a épousé Jeanne Carré, héritière par ses parents François et Jeanne de La Chapelle, du beau manoir depuis disparu de Liminee en Rédéné. C'est sans doute lui qui fait construire dominant la porte ruinée du Gorréquer, le bel hôtel du 32 rue Brémont d'Ars. Celui-ci, vendu au siècle suivant, sera connu sous le nom de Grande Maison Briant, du nom de ses nouveaux propriétaires.

L'aînée du couple ne semble pas être née à Quimperlé, les 2 suivants le sont en Saint-Michel, les 4 benjamins en Saint-Colomban.

Marie épousera en 1670 Yves Pitouays, sieur de Kerléano et avocat à la Cour.

Son frère Charles, sieur de Liminee, sera bien sûr avocat à la Cour puis en Parlement. Il est mort sans descendance en Saint-David en 1699.

Eustache, sieur de Kerlivio en Elliant, est né en 1653 et ne renie pas la tradition familiale. Il tient son prénom de son parrain Eustache de La Chapelle, sieur du Boisdaniel, lequel lèguera sa seigneurie aux futurs descendants de son filleul. Ceux-ci seront au nombre de 5, issus de son mariage célébré à Saint-Colomban en janvier 1676 avec Ursule-Catherine de Jauréguy mais disparaîtront vite de Quimperlé. Leur mère est la fille de Pierre de Jauréguy, sieur de Keroual et d'Anne de Coëtnours.

Le Home Nommé mil les mil septante et six ont été
 épousés par l'église paroissiale de St Colomban par noble
 Et discret David de Jougé, vicair perpétuel, noble homme
 Maître Capitaine de l'Église, et Jougé, maître de
 Jougé, dans de vobis, de Jougé des Jougés
 Eustache Capitaine Ursule Catherine de Jougé
 Anc. de Jougé
 May 10 Année de Jougé
 Charles Capitaine
 Jougé

Le mariage d'Eustache Capitaine avec Ursule-Catherine de Jougé

A la génération suivante nous trouvons Pierre-Yves-Louis, marié à Perrine Merle avec qui il vit à Trégunc. Ce sont les parents de l'époux de Rose-Josèphe Nerzie. Nous connaissons à celui-ci un oncle et une soeur. Jean-Marie, sieur du Boisdamel est recteur de Lothèa en 1756. Il est mort dans son presbytère à l'âge de 43 ans en novembre 1766. Marie-Augustine a épousé en novembre 1777 Vincent Frogerays, sieur du Moros et frère de Joseph-Hyacinthe dont nous avons déjà parlé.

Bonaventure a perdu sa femme en octobre 1770. Il s'est remarié en 1779 à la chapelle du Moustoir en Kernével, avec une aristocrate, Marie-Ambroise-Flore-Adélaïde Damphernet, qui ne sait pas que son bouillant frère, le baron Eléonor, sera un jour le chef chouan destiné à périr fusillé à Quimper en janvier 1796, ni que son neveu Bonaventure deviendra en 1800 le gendre de René Madec, le célèbre Nabab.

Respectant la coutume, Bonaventure Le Capitaine est avocat à la Cour de Quimperlé et obtient le droit de plaider en Parlement en 1773, tout en s'étant offert la charge peu lucrative (60 livres par an) de procureur de la Gruerie de la ville qu'il sera le dernier à exercer.

A la fin de l'Ancien régime, sa situation est confortable. Il utilise les services de 3 domestiques et paie pour 1790 66 livres et 10 sols de capitation, ce qui le situe bien au-dessous de nombre de familles nobles, mais sensiblement au-dessus des autres hommes de loi ses confrères, d'autant que l'un de ses fils qui partage sa demeure est taxé personnellement de 60 livres.

L'avocat aspirait à retrouver la Noblesse perdue de sa famille, la période était mal venue.

Bonaventure appartient à la dernière Municipalité d'Ancien régime, présidée par son beau-frère Frogerays, et dont il est le procureur-syndic. Modéré, il est en son sein l'un des seuls à prendre son parti, lorsque celui-ci se désolidarise du Tiers à l'occasion des derniers États de Bretagne.

Il est amené à diriger la ville pendant la "maladie" du Maire, de juillet à novembre 1789. Il se montre conciliant, faisant acheter du grain pour le distribuer à une population affamée et dans un souci de concorde, s'offrant vainement à accompagner dans sa garde l'intraitable Sénéchal Joly de Rosgrand, le 28 août dans le cadre de la toute nouvelle Milice nationale.

Après la démission de Frogerays le 16 janvier 1790, il est élu Maire - le premier selon une procédure quelque-peu démocratique - le 1er février suivant.

Il ne le demeure qu'à peine 6 mois. En juin il est élu Procureur-Général-Syndic du Département, démissionne de son mandat de maire le 10 juillet et rejoint Quimper. Il est mort le 24 juillet 1792, quelques jours avant la chute de la Royauté.

Cinq enfants étaient nés de son premier mariage. Le troisième des garçons venu au monde en 1766 a été orienté vers la prêtrise et a suivi ses études à Paris où sans doute il a été ordonné le 30 mai 1790. Il a aussitôt rejoint Saint-Colomban où il s'est signalé par une attitude farouchement hostile à la nouvelle organisation de l'Église. Joseph-Marie Le Capitaine s'oppose violemment au nouveau curé constitutionnel Thomas Bizien et sans y être autorisé prononce du haut de la chaire un sermon incendiaire le 10 avril 1791. Le conflit dure pendant plusieurs mois. Finalement, pour éviter d'être meurtéré, l'abbé émigre à Jersey puis en Angleterre.

Nous le retrouverons vicaire à Quimperlé en 1803, curé de Saint-Sauveur de Brest en 1811, puis chanoine honoraire. Il est mort à Landerneau en février 1819.

Son frère aîné Jean-Louis Nicolas, né en 1764 s'était marié en novembre 1790 à Marie-Julienne-Fortunée de Kerguelen, née à Melgven 18 ans plus tôt de Joseph-François-Hannibal et de Marie-Thérèse Le Goazre de Kervélégan. Dix mois plus tard la jeune épouse décédait, 2 jours après la naissance d'un fils mort-né. Nous aurons l'occasion de retrouver quelques dizaines d'années plus tard d'autres Kerguelen habitant la demeure de la rue du Château.

Nous devons à Jean-Jacques Gouriou, notre meilleur spécialiste de la Révolution à Quimperlé, de connaître un peu de la carrière de ce fils, avocat comme son père.

En octobre 1789, la Commission intermédiaire le nomme son correspondant en remplacement de l'avocat Le Flô de Branho, démissionnaire.

Le 8 juillet 1790, il est élu au second tour, membre du Directoire du District de Quimperlé. C'est lui qui reçoit en décembre du Département la somme destinée à couvrir les traitements et les frais d'installation.

En janvier 1791, affecté par des problèmes oculaires, il démissionne du Directoire du District. En octobre, lors de l'élection des administrateurs de celui-ci, il est pourvu à son remplacement.

En janvier puis en février 1793, il demande vainement au Directoire du District, le remboursement d'un trop-payé d'impôt concernant son père et lui-même pour 1791.

Il a quitté Quimperlé puisqu'en mai 1794, il est élu maire de Trégunc.

En novembre il est nommé membre du Directoire du District de Quimper par le Représentant du Peuple Tréhouard, mais décline cette responsabilité et prudent, sollicite une attestation de Quimperlé, selon laquelle sa démission de 1791 fut motivée par une déficience visuelle.

Le jeune veuf s'est à cette époque remarié avec Bonaventure-Marie-Anne Le Dall de Kéréon, laquelle lui survivra, se remariera avec un certain André Duthoya et ne mourra fort âgée rue du Château qu'en 1860.

Leur fils Joseph-Bonaventure Le Capitaine du Boisdaniel est né en 1796.

Nous le retrouverons à Quimperlé sous la Restauration et il exerce la profession très enviable de propriétaire.

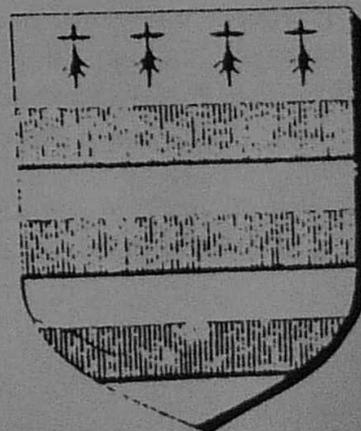
Il a épousé à Melgven en janvier 1826, une autre demoiselle de Kerguélien, du manoir de Kergoat. Née à Quimperlé en frimaire de l'an VIII, Louise-Marie-Henriette est la fille de René-Jean-Marie de Kerguélien de Kerbiquet, maire de Kernével au temps de Louis XVIII et de Marie-Jeanne-Hilariette Thépault de Breignou, native de Plouguin. Le couple se déplace entre la vieille maison de la rue du Château où naissent ses trois premiers enfants entre 1827 et 1830 et une modeste propriété située au bourg communal de Tréméven où viennent au monde les deux suivants en 1831 et 1834. Ils sont de retour à Quimperlé pour la venue de 2 petites filles en 1838 et 1841, mais en 1845 ils sont dits domiciliés à Tréméven.

C'est pourtant en ville qu'ils décèdent, elle en mars 1857, lui en août 1860.

Leurs enfants survivants ont quitté Quimperlé et l'héritier de la maison des Guyet, Henry-Tiberge-Marie est alors installé à Vannes où il exerce la profession de Receveur des Domaines. Il ne conserve pas la demeure familiale. L'un des appartements avait longtemps été occupé par les proches parents de Kerguélien.

Les DE KERGUELEN

Le blason des Kerguélien



S'expliquant par des raisons familiales, la cohabitation dans la maison Guyet s'est poursuivie pendant un demi-siècle.

Les Kerguélien sont de vieille extraction, et l'un d'eux a accompagné Saint-louis à la Croisade de 1248. Leur manoir éponyme se situe en Saint-Thois, près de Châteaulin et ils ont affronté sans encombre la Grande Réformation.

Les liens entre leur famille et Quimperlé sont anciens. On relève dès le 15 janvier 1611, le mariage célébré à Saint-Colomban entre Guillaume de Kerguélien et Catherine de Jauréguy. Le 12 août 1655, un autre Guillaume, sieur de Kerbiquet, épouse en seconde nocces à Saint-Ronan de Quimper, Françoise Furie, dame de Carpont, qui lui amène le manoir de Trémarec en Landudal. On parlera bientôt de deux branches, l'aînée dite de Kerbiquet et la cadette dite de Carpont ou de Trémarec.

Guillaume-Marie qui appartient à la seconde, et est conseiller au Présidial de Quimper, convole en justes nocces en février 1727, avec la Quimperloise Constance-Rose Morice du Beaubois, la soeur du fameux historien Dom Morice. C'est au décès prématuré de ses parents que leur fils Yves-Joseph (1734-1797) devra s'engager dans la Marine et devenir le grand amiral de Kerguélien. Il avait hérité de sa mère, 2 maisons mitoyennes, au nord de celle qui fut aux Gaschet dans la rue du Château. Il vendra la plus méridionale en 1765 à un autre personnage destiné à devenir célèbre : Hippolyte Coroller du Moustou, le futur Coroller-soupape.

L'amiral ne laissera aucun descendant de son mariage avec Marie-Laurence de Bonté. La soeur cadette du marin est devenue le 7 juillet 1766, Madame Joseph-Hyacinthe Frogerays.

La branche aînée réapparaît dans notre ville, avec le second mariage de Joseph-François-Hannibal, Chef de Nom et d'Armes, marié le 17 février 1777 avec Marie-Louise Martin de Penquer, fille de Jean-louis, un militaire anobli qui mourra l'année suivante et d'Anne-Isidore Aullret du Cosquer.

Nous avons déjà évoqué l'enfant de sa première union, cette Marie-Julienne-Fortunée qui sera l'épouse très tôt enlevée de Jean-Louis-Nicolas Le Capitaine du Boisdaniel.

De la seconde va naître en 1778 à Quimperlé René-Jean-Marie que nous ne tarderons pas à retrouver à la fin du siècle, jeune marié et occupant la maison Boisdaniel. Il n'aura guère connu son père décédé en 1783.

Quatre rejetons de René-Jean-Marie ont vu le jour à Quimperlé. Louise-Marie-Henriette n'est pas pour nous une inconnue, elle sera Madame Joseph-Marie-Bonaventure Le Capitaine du Boisdaniel, Marie-Jeanne-Isidore naîtra en 1803 pour mourir à 3 ans. A la naissance d'Amédée-Jean-Pierre, le 8 floréal an 13 (1805), les parents sont dits "propriétaires et demeurant à Quimperlé" mais quand vient au monde Gabriel le 8 janvier 1811, ils sont domiciliés à Melgven et l'enfant est né accidentellement dans notre ville.

Madame de Kerguélien se retirera à Quimperlé après le décès de son époux et dans l'immeuble que nous savons, à proximité de sa fille Madame du Boisdaniel.

Amédée-Jean-Pierre a épousé tardivement la toute jeune Elisabeth-Angèle Urvoy de Portzamparc. Ils vivent à Melgven mais c'est à Quimperlé chez leur grand'mère que naissent leurs trois enfants : Hervé-Jean-Louis-Marie en octobre 1845, Elisabeth-Zozine-Marie-Josèphe en avril 1847. Lors de la naissance d'Amédée-Edmond-Louis-Marie en avril 1849, sa maman est une veuve de 22 ans.

L'aîné sera zouave pontifical avant que de convoler en 1872 à Nizon avec Elisabeth de La Villemarqué de Cornouailles qui décèdera à Quimper deux ans plus tard. En 1880, il se remariera avec Marie-Louise Charil de Mazures, une vitréenne qui lui donnera un garçon et une fille.

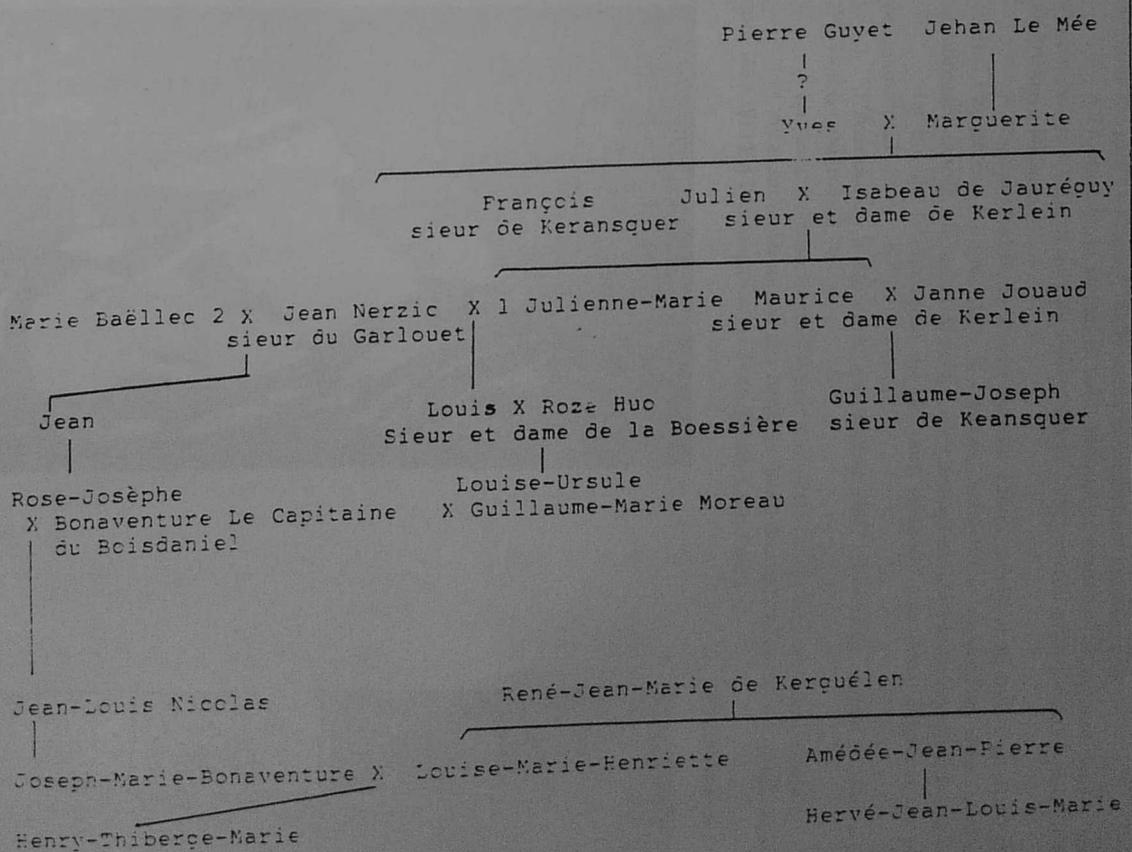


Hervé-Jean-Louis-Marie de Kerguelen en costume de zouave pontifical

Les Kerguelen de Kerbiquet ont abandonné la rue du Château et leur Histoire se confond désormais avec celle du manoir de Kergoat en Melgven.

à suivre

*** **



ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DE STATUES DE SAINT-JACQUES

Les communes de Quimperlé et Riec-sur-Bélon possèdent respectivement une statue de Saint-Jacques le Majeur, malheureusement en bien mauvais état.

A Quimperlé, la statue de Saint-Jacques se trouve actuellement dans la sacristie de l'Église Sainte-Croix, et date du 16ème siècle. Elle pourrait provenir de l'église Saint-Jacques de l'Abbaye-Blanche.

A Riec-sur-Bélon, la statue date du 15ème siècle et se trouve dans l'Église Saint-Pierre. Elle était à l'origine dans la chapelle Saint-Buzit, aujourd'hui disparue. Pendant de nombreuses années, elle a trouvé refuge chez des agriculteurs voisins de ladite chapelle.

Le but de l'Association est de faire restaurer ces deux éléments du patrimoine jacquaire local.

L'Association a été créée en octobre 1997. Son siège social se trouve à Bodélio 29340 RIEC/SUR/BELON.

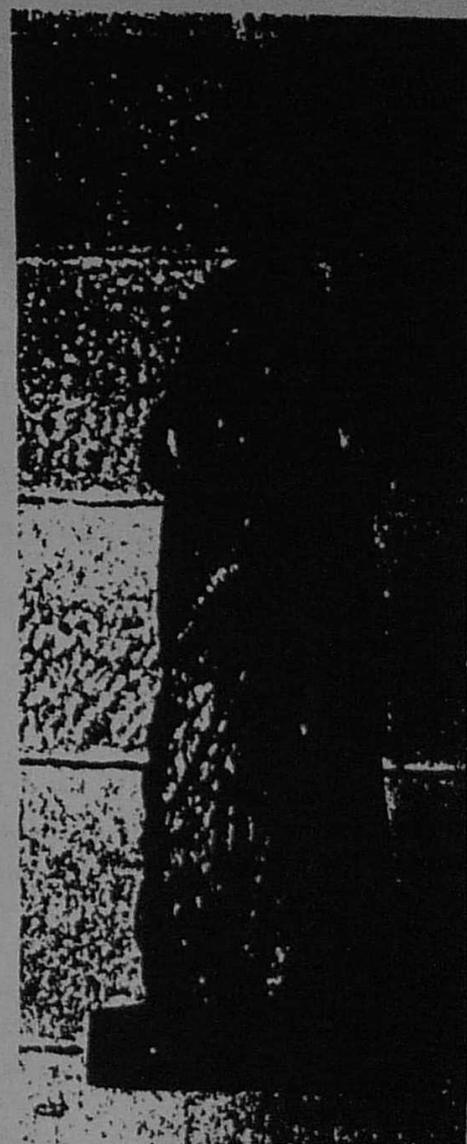
La Société d'histoire du Pays de Kemperle lui apporte son soutien total.

L'Association Bretonne des Amis de Saint-Jacques a fait savoir qu'elle apportera une aide de 5 000 F à l'Association les 21 et 22 mars prochains.

R. Perennou



la statue Quimperloise



la statue Riecoise

LE MARQUIS DE BREMOND D'ARS - MIGRE

1823 - 1911

Le 21 mars 1911, le Conseil municipal de Quimperlé débaptise la rue du Château et la section basse de la rue du Gorréquer, et leur donne le nom du Marquis, décédé 18 jours auparavant.

Fils d'un général et petit-fils d'un député de la Noblesse de Saintonge en 1789, issu d'une des plus vieilles familles de France, Anatole de Bremond d'Ars est né à Saintes le 26 août 1823. Avocat de formation, il opte pour la carrière administrative, et est nommé conseiller de Préfecture dans le Cher, puis sous-préfet de Quimperlé de 1859 à 1866. Il fonde la Société d'agriculture de notre ville, et doit faire face à deux catastrophes : une épidémie de choléra et l'écroulement du clocher de l'abbatiale Sainte-Croix. Il témoigne en ces circonstances de beaucoup de dévouement et de sens des responsabilités. Démissionnaire en 1866, il vient se fixer au château de la Porte-Neuve, en Riec, qu'il agrandit d'une aile vers la rivière.

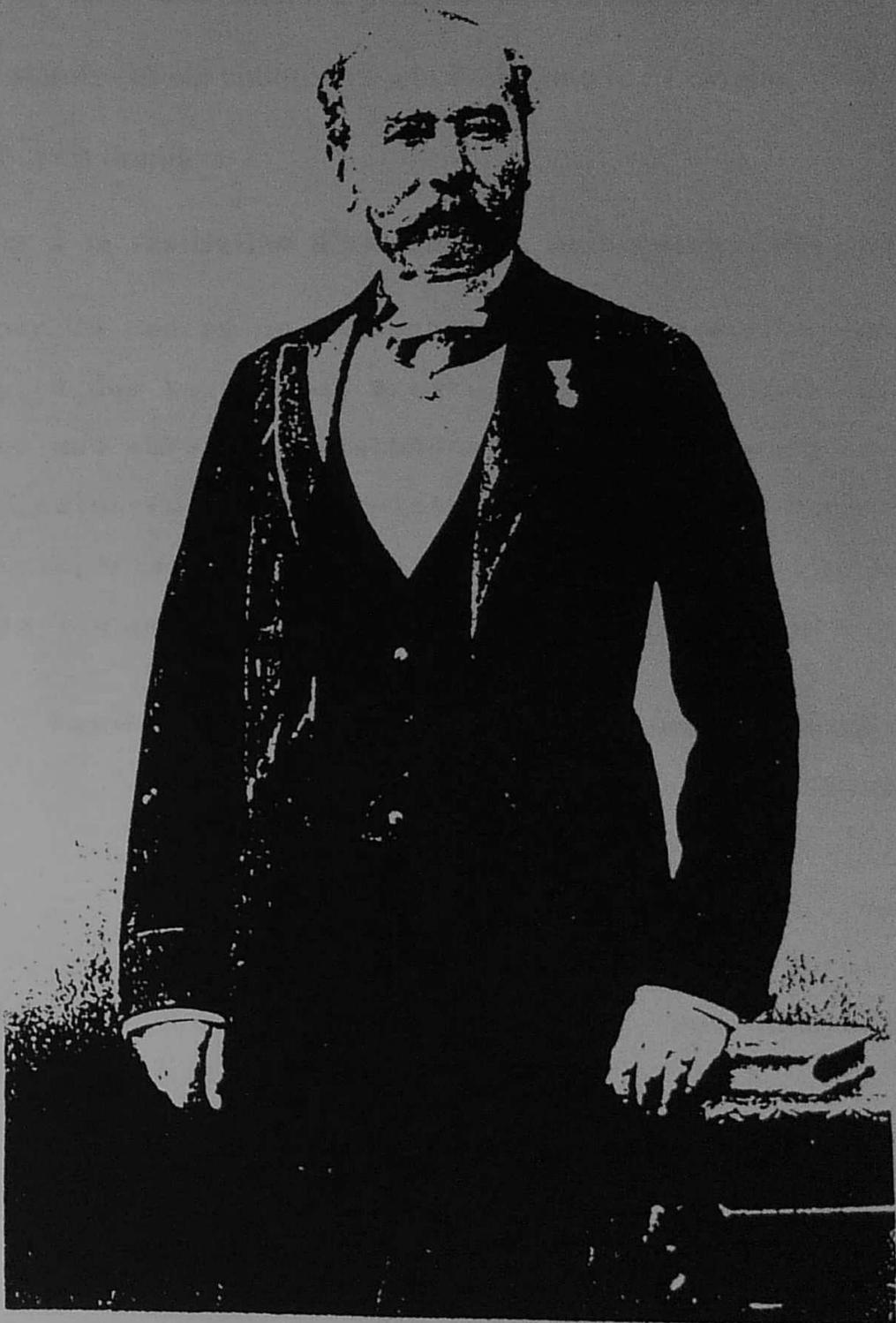
L'ancienne demeure des Morillon et des de Guer, avait été achetée en 1834, par les frères Arnaud, des armateurs de Nantes. En 1862, le Marquis a épousé Elisabeth, fille de Benjamin Arnaud dont elle est l'héritière. Anatole de Bremond d'Ars va mener la vie d'un gentilhomme-terrien. Les propriétés de sa femme couvrant une superficie considérable.

Il se lance dans la politique, et est élu Conseiller général du canton de Pont-Aven en 1877. Il le demeure jusqu'à sa mort. Conseiller municipal de Riec, c'est lui qui propose en 1898 que la commune soit désormais appelée "Riec sur Bélon".

Il a conservé des attaches nantaises et assuré la présidence de la Société Archéologique de cette ville de 1884 à 1886, puis de 1899 à 1901. Jusqu'en 1907, il publie de nombreuses études à caractère historique ...

En 1908, il perd son épouse, et l'année suivante son fils Joseph. Lui-même s'éteint à la Porte-neuve âgé de 88 ans. Ses obsèques sont célébrées à Riec en présence d'une foule énorme, les cordons du poêle étant tenus par le sénateur Pichon, les députés Le Fouédec et Villiers et le sous-préfet Calloc'h.

Sa dépouille a depuis été transférée à Saintes.



Le Marquis de BRÉMOND D'ARS-MIGRÉ

L'ASSOCIATION des AMIS de SAINTE-CROIX de QUIMPERLE

C'est la plus jeune association quimperloise liée à la défense et à la valorisation du Patrimoine, en l'occurrence de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix fleuron de l'art roman et monument phare du patrimoine quimperlois.

Les statuts ont été enregistrés à la Préfecture le 27 octobre 1997.

Le but est double :

1) aider à la réalisation d'un colloque universitaire, dès cette année,

organisé par le Centre de Recherches Bretonnes et Celtiques (CRBC) de la Faculté des Lettres de Brest, dans la suite des colloques récents sur des abbayes et cathédrale du département: Landévennec, Le Relecq, Saint-Pol, Saint-Mathieu ... et avec le soutien de la Ville de Quimperlé, ce qui explique le caractère mixte du Bureau: mi-brestoïis (le président est Bernard Tanguy), mi-quimperlois.

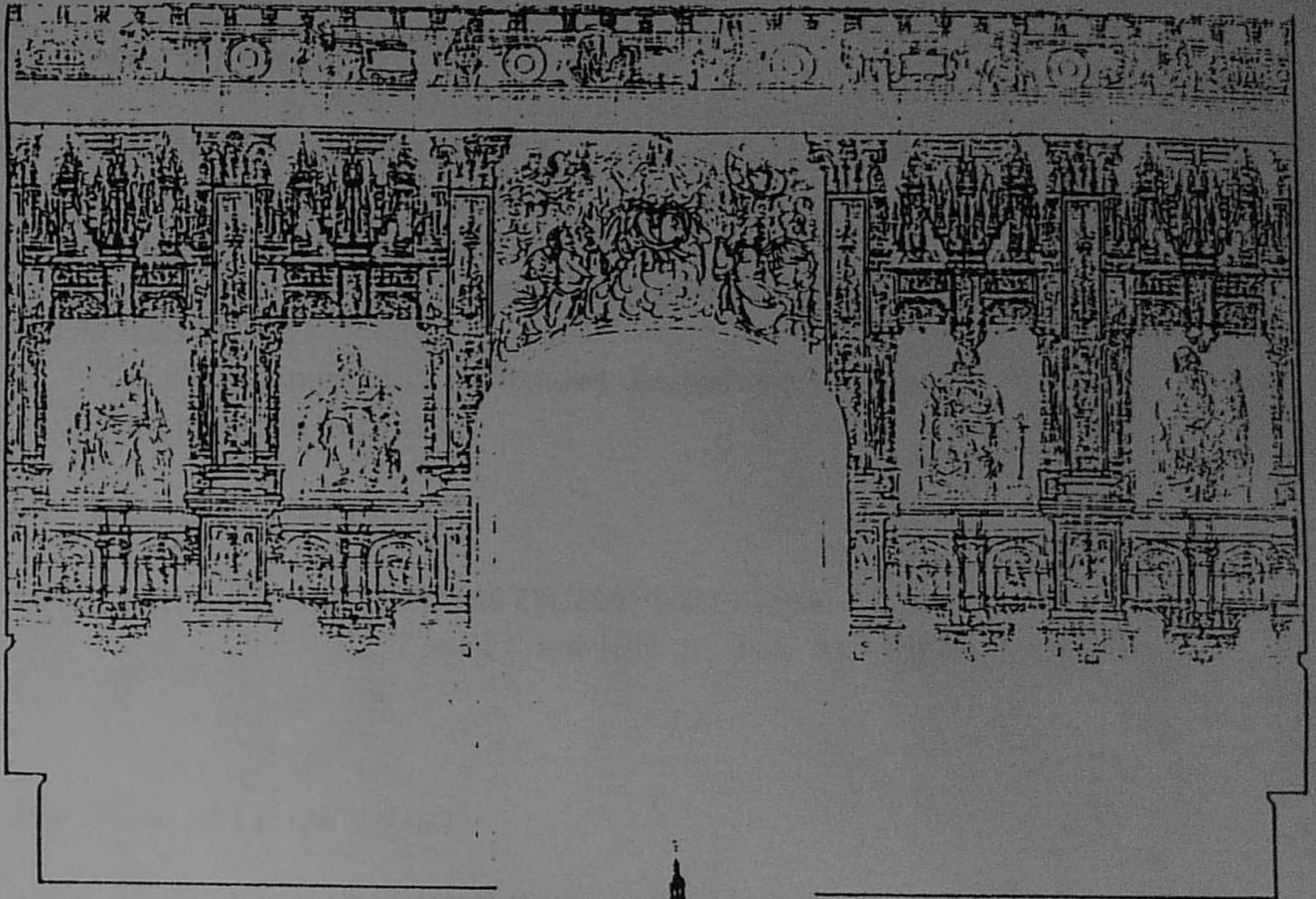
Les dates du colloque : vendredi 2 et samedi 3 octobre 1998

12 intervenants, spécialistes de l'histoire religieuse urbaine et de l'architecture, viendront de toute la Bretagne: Brest, Lorient, Nantes et même de plus loin comme M. Guillotel, de Paris ou M. Leguay, de Savoie ... sans oublier Yves Bellancourt, le président de la Société d'histoire du Pays de Kemperle.

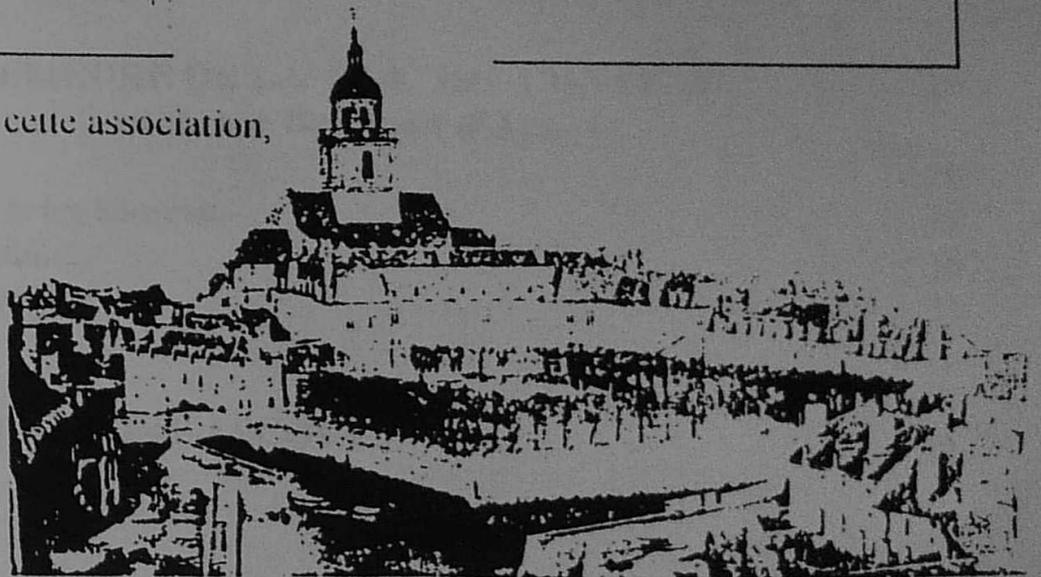
Le colloque devrait être ouvert au public le plus large.

2) aider à la mise en valeur de l'édifice :

- par la valorisation du mobilier (statues, sculptures, etc ...)
- par la réalisation de panneaux et de dépliants explicatifs permanents. Les historiens quimperlois y travaillent d'ailleurs depuis plusieurs mois déjà



Si vous êtes intéressés par cette association,



AVEC UN NOMBRE DE MEMBRES EN CE CAS, LE COÛT EST DE 50 F. (ARTICLE 10)

- => Rendez-vous pour une journée Porte ouverte : explication, visite à Sainte-Croix Samedi 14 mars 14 h 30 - 17 h
- => Adhésion (50 F) auprès de l'Office de Tourisme N. Clauss.
de la Mairie A. Penneç.

- le vice-président
A. Penneç

